

Guadeloupe: 300 séismes en 72 heures

par Guy PINARD

GOSIER, Guadeloupe — La Soufrière, c'était pour la Guadeloupe ce que sont l'Oratoire Saint-Joseph et le Mont-Royal pour les touristes à Montréal. Un truc à touristes qu'on visitait en se demandant si on ne s'était pas fait avoir par les grossistes en voyages.

Mais soudainement, c'est devenu un monstre qui se prépare à cracher le feu, sans métaphore, un monstre qu'on a pris plus ou moins au sérieux depuis sa première ma-

nifestation le 8 juillet, mais qui depuis jeudi dernier provoque la terreur: en 72 heures, plus de 300 secousses sismiques, dont certaines atteignent 6 à l'échelle Richter.

Pour le préfet du département français de la Guadeloupe, M. Jean-Claude Auousseau, il n'en fallait pas plus pour comprendre que la Soufrière reprenait vie pour la première fois depuis 1956.

Les scientifiques, le professeur Brousse en tête, affirment que le volcan a atteint son point de non

retour: d'ici huit à 15 jours assurément, et d'ici 24 heures possible-ment, ont-ils dit, il cracherait le feu et la lave.

Après avoir contacté le premier ministre Jacques Chirac et le ministre responsable du département d'outre-mer, M. Olivier Stirn, M. Auousseau a ordonné l'évacuation immédiate de toute la partie sud de l'île de Basse-Terre, l'un des deux principaux archipels de la Guadeloupe.

Pour 72.000 habitants environ,

c'est le grand déplacement, avec un minimum d'effets personnels. C'est le déchiement de familles brisées et qui ont recours à la station de radio locale pour retrouver un père, une soeur ou un fils. De 15 minutes en 15 minutes on lance des S.O.S. sur les ondes.

On a évacué jusqu'à présent Basse-Terre, la capitale administrative du département français, et deuxième ville en importance de la Guadeloupe après Pointe-à-Pitre, Baillif, Capesterre et surtout Saint-

Claude, la ville la plus proche du cratère.

L'évacuation de Basse-Terre, devenue une ville-fantôme, est d'autant plus grave qu'elle abritait tous les services administratifs de la Guadeloupe. Par exemple, hier, on lançait sur les ondes de la radio un appel pour retrouver le responsable des PTT parti avec les clés.

D'autre part, M. Auousseau a obtenu l'assurance de Paris que la survie économique et sociale du département français était garantie

par la solidarité métropolitaine. M. Auousseau a aussi rappelé que lors de l'éruption de 1956, les conséquences économiques avaient été minimes, d'autant plus que les récoltes de bananes et de canne à sucre avaient atteint des sommets incomparables par la suite. Mais comme il a dit, l'important, c'est de savoir qu'au moins il ne causera pas mort d'hommes.

Quant aux touristes (ce que j'étais jusqu'à ce que l'événement en

Voir **GUADELOUPE** en page A 6

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTREAL, LUNDI 16 AOUT 1976, 92e ANNEE, No 195, 48 PAGES, 4 CAHIERS

25 CENTS

Abri/la Côte Nord 30c ABONNEMENT LUNDI AU SAMEDI 9140

METEO

Nuageux avec périodes ensoleillées

Minimum: 15 Maximum: 23

Demain: ensoleillé

Détails en page A 2

Le RCM s'inquiète d'une rumeur \$200,000,000 contre le centre Robillard

par Claude-V. MARSOLAIS

Le conseiller du RCM, Nick Auf Der Maur, responsable du dossier olympique au sein de son parti, a laissé entendre hier que le gouvernement s'apprêterait à troquer les \$200 millions du déficit olympique dévolu à Montréal contre le Centre Claude-Robillard qui deviendrait le siège social de l'Institut national des sports.

M. Auf Der Maur, qui tient cette information de sources dignes de foi, a précisé à LA PRESSE que cette question faisait actuellement l'objet de discussions entre le gouvernement et les autorités de la Ville de Montréal.

Un peu plus tôt dimanche, le conseiller du RCM s'était dit opposé à cet échange sur les ondes de CJAD car il croit que le Centre-Claude-Robillard doit être avant tout à la disposition de la population montréalaise et non seulement à une élite sportive comme le laissent présager les objectifs de l'Institut national des sports.

Selon lui, c'est le complexe sportif le plus complet de la province et même du pays et il importe d'en maximiser l'utilisation, d'au-

tant plus que la piscine du Centre permet aux enfants, grâce au plancher hydraulique, de s'y baigner sans danger, ce que les autres piscines conventionnelles ou olympiques ne permettent pas.

"Pourquoi l'Institut national des sports ne s'installerait-il pas dans le mat du stade olympique où il y aura de nombreux locaux disponibles? Cet organisme pourrait même encourager l'ouverture d'un département de médecine sportive qui est très avancée en Europe."

Rejoint en soirée, le président intérimaire du Conseil exécutif, M. Yvon Lamarre, s'est refusé à tout commentaire sur cette question, se contentant d'affirmer qu'il avait rencontré récemment le ministre des Loisirs et des Sports, M. Paul Phaneuf.

Bien qu'il ait écrit un livre qui se veut en quelque sorte un dossier noir sur les préparatifs olympiques, M. Auf Der Maur n'est pas certain qu'il serait le mieux placé pour poser les bonnes questions aux audiences de la Commission parlementaire sur les Jeux olympiques le 23 août prochain, car trop de renseignements internes concernant

la construction des Installations olympiques lui échappent.

Il ne croit pas tellement qu'il sortirait quelque chose de la Commission parlementaire car il estime qu'il y a trop de ministres impliqués dans cette question des installations olympiques. Il favorise davantage une commission indépendante qui verrait à faire la lumière sur les raisons pour lesquelles le coût des installations olympiques a passé en quelques mois de \$900 millions à plus d'un milliard et demi.

Le Village

Du Village olympique, il s'est dit d'accord avec l'idée du ministre Goldbloom de le rendre accessible à toutes les classes sociales.

Le conseiller du RCM craint toutefois que le dévoilement d'une étude sur son utilisation, qui préconise une location mensuelle variant de \$250 à plus de \$1.000 selon les appartements, ne vienne répéter le sort réservé à Habitat 67 où l'on a en fin de compte subventionné les riches pour y habiter.

Enfin, M. Auf Der Maur prédit une hausse de taxes à Montréal si

Voir \$200,000,000 en page A 6



Photo: Pierre McCann (La Presse)

Guy Lapointe est bien rentré au camp d'entraînement d'Equipe-Canada, mais voilà qu'on lui reproche une certaine indolence. Un porte-parole de l'équipe a même laissé entendre que Lapointe souhaiterait être retranché de l'équipe. Par ailleurs, les Soviétiques racontent que les Tretiak, Khariamov, Yakushev, Shadrin et autres piliers des séries 1972 et 1974 ne seront pas du tournoi de septembre. "Des manigances", ont dit les joueurs canadiens à notre reporter Réjean Tremblay.

page B 1

Pékin: l'état d'alerte est levé

— page A 8

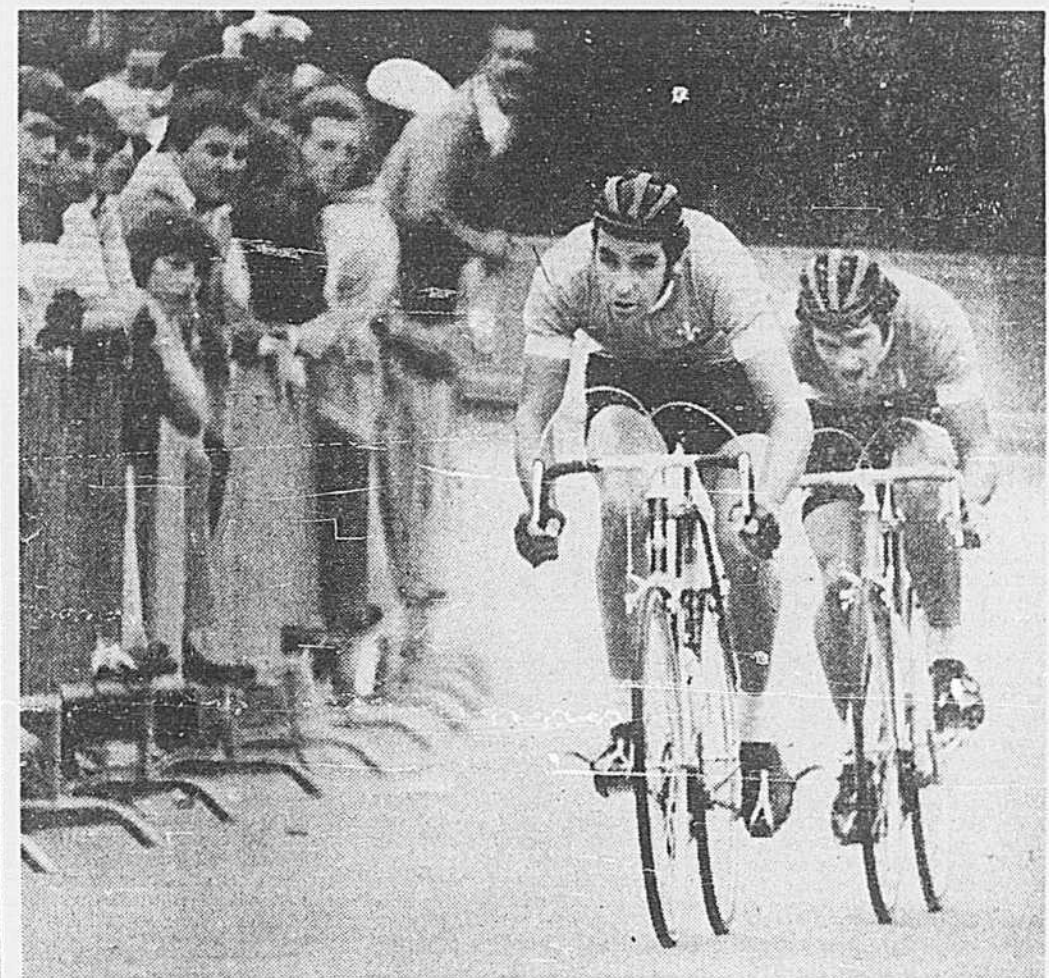


photo Pierre Coté, LA PRESSE

Les Québécois Harvey et Proulx se sont imposés hier sur le Mont-Royal où se terminaient les championnats canadiens de cyclisme. On les voit ici devant la presque totalité de la foule qui, à peine quelques semaines après les J.O., se fait de plus en plus mince aux diverses compétitions de sport amateur. Tandis que les Québécois dominaient sous la pluie, l'Ontario remportait la plupart des honneurs chez les dames.

— page B 2

Les enseignants reçoivent un ultimatum: pas un cours sans contrat

— page A 2

Le monde

- La prise de Tel al-Zaatar par les milices chrétiennes pourrait ouvrir la voie à une phase politique au Liban: l'administration centrale et le gouvernement en sommeil depuis des mois, pourraient être réactivés. Le gouvernement qui ne s'est pas réuni depuis mars dernier, pourrait se réunir la semaine prochaine.
- Le cinquième sommet des pays non alignés s'ouvre aujourd'hui à Colombo au Sri-Lanka. Deux représentants de la tendance dure, le cubain Fidel Castro et le maréchal nord-coréen Kim Il Sung, sont absents.
- Dix mille Irlandais du nord, catholiques et protestants, manifestent à Belfast en faveur du retour à la paix en Ulster.

— page D 1

- Le président Sadate d'Égypte déclare que le colonel Kadhafi, que toute l'Égypte accuse d'être le responsable d'un attentat à la gare d'Alexandrie, ne lui échappera pas pour répondre de ses crimes.
- Le secrétaire d'État Henry Kissinger a laissé entendre après ses entretiens séparés à New York avec les ministres turcs et grec des Affaires étrangères qu'Athènes et Ankara pourraient entamer des pourparlers pour régler le différend de la mer Égée.
- La police équatorienne disperse brutalement la conférence pastoraie de Riobamba et expulse du pays 37 prélats étrangers dont Mgr Helder Camara, archevêque de Recife au Brésil.

— page D 2

SOMMAIRE

- Arts et spectacles: A 9, A 10, A 11
- Bandes dessinées: C 6
- BANK: C 9
- Cinéma: A 10, A 11
- Décès, naissances, etc.: D 10, D 11
- Editorial: A 4
- Etes-vous observateur?: C 6
- Horoscope: C 3
- Informations étrangères: D 1, D 2
- Les maux de notre langue: C 4
- Médecine d'aujourd'hui: C 3
- Mon oeil sur Montréal: C 2
- "Mot mystère": C 6
- Mots croisés: C 10
- Page des lecteurs: A 5
- Petites annonces: C 7 à C 12; D 3 à D 16
- Radio et télévision: B 12
- Sports: B 1 à B 9
- Vivre aujourd'hui: C 1 à C 3

Date: 13 août 1976		NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE				MINI LOTO	TIRAGE 620 Vendredi 13 août 1976
16	18	26	27	29	34		
6 SUR 6	0	NOMBRE DE GAGNANTS		PRIX		NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +	33 Séries émises - 90,000 chacune
5 SUR 6	47	\$100,000.00		\$1,353.60			
4 SUR 6	2091	\$84.50		14			
5 SUR 6+	1	\$42,412.60		VENTES TOTALES: \$736,330.00			
						57316	POSSIBILITÉ DE:
						7316	33 GAGNANTS DE \$5,000.
						316	264 GAGNANTS DE \$500.
							2673 GAGNANTS DE \$100.

Un affront aux parents et aux étudiants

— Charbonneau

Le président de la Centrale de l'enseignement du Québec, M. Yvon Charbonneau, n'a pas caché son indignation en apprenant que la Fédération des commissions scolaires avait décidé de ne pas rouvrir les classes en septembre sans la signature d'une convention collective au niveau provincial.

"C'est un geste très grave et un affront sans précédent aux parents et aux étudiants qui désirent la reprise du service scolaire dans les meilleurs délais", a affirmé M. Charbonneau en qualifiant la décision de la Fédération d'un refus de négocier.

Faisant un rapprochement avec un sondage effectué par sa centrale la semaine dernière auprès des commissions scolaires et qui indiquait la volonté d'une majorité d'entre elles de rouvrir les classes le 8 septembre, le président de la CEQ a défié la Fédération des commissions scolaires de tenir un congrès spécial sur cette question.

Selon lui, l'"établissement" de la FCSCQ vient une fois de plus de contredire la volonté de ses propres membres qui désirent plutôt une reprise active des négociations comme c'est le cas de la CEQ.

Devant le geste posé par les présidents des commissions scolaires, M. Charbonneau s'est dit pessimiste sur les possibilités d'en arriver à un terrain d'entente dès cette semaine à la table des négociations.

Large consensus à la Fédération des commissions scolaires

Ultimatum aux enseignants: pas de rentrée sans contrat

par Claude-D. MARSOLAIS

L'atmosphère était à l'euphorie samedi au Hilton de Québec alors que les présidents des commissions scolaires catholiques du Québec et leurs directeurs généraux venaient d'approuver presque à l'unanimité le principe de ne pas rouvrir les écoles le 8 septembre sans la signature au niveau provincial d'une convention collective avec les enseignants.

C'était bien la première fois depuis quelques années que la Fédération des commissions scolaires parvenait à dégager un consensus aussi large de ses membres sur une question aussi importante et grave.

D'ailleurs, le président de la FCSCQ, M. Hubert Lavigne, a indiqué que si cette décision avait été prise en février dernier au moment où le climat commençait à se gâter dans les écoles, la convention collective des enseignants serait maintenant signée.

Voulant profiter au maximum de cette solidarité nouvelle, le président Lavigne a tenté de faire adopter le même principe pour la négociation locale ce qui aurait signifié qu'aucune école de la Province n'aurait rouvert ses portes tant et aussi longtemps que toutes les conventions collectives ne seraient pas signées dans les 230 commissions scolaires.

Les présidents des commissions scolaires (ils étaient 200 présents à la rencontre) qui devront convaincre leurs commissaires d'adopter la position commune n'ont pas voulu s'engager immédiatement sur le principe de demeurer solidaires quant à la négocia-

tion locale, préférant débattre la question à une rencontre ultérieure.

Cette décision de ne pas rouvrir les écoles le 8 septembre devrait affecter 1.200.000 enfants des niveaux élémentaire et secondaire.

Les enseignants seront-ils payés?

Bien que les présidents des commissions scolaires aient décidé de ne pas payer les enseignants si les écoles demeuraient fermées, le négociateur en chef pour les commissions scolaires, M. Marcel Carrier, a dit qu'il subsistait des doutes en vertu des lois 23 et 95 quand au non-paiement des salaires des enseignants lorsqu'une commission scolaire décrète un lock-out alors qu'il n'y a pas de règlement au niveau provincial.

Il semble que seul le Tribunal pourrait statuer sur cette imprécision.

LA PRESSE a demandé au président Hubert Lavigne si le geste de ne

pas rouvrir les écoles pourrait être considéré comme un lock-out. Il a répondu qu'il appartient à l'appareil judiciaire de trancher.

A cette question se rattache la promulgation de la date de la rentrée scolaire qui relève d'ordinaire du lieutenant-gouverneur en conseil.

Or, cette année par un amendement à la loi, le ministre de l'Éducation, M. Jean Bienvenue, s'est laissé jusqu'au 1er octobre le soin de décréter la date de la rentrée ce qui lui laisse la possibilité d'ouvrir les écoles quand bon lui semblera.

Comme le signalait Mme Thérèse Lavoie-Leroux, président de la CECM, il existe toutefois une contrainte au report de l'année scolaire en ce sens que celle-ci doit compter un minimum de 180 jours de classe pour être valide. Si tel est le cas, la rentrée scolaire devrait se faire avant la mi-octobre.

Le gouvernement, les commissions scolaires et la CEQ ont encore une semaine pour en venir à un règlement sur la tâche de travail qui écarterait la menace d'une prolongation des vacances pour les écoliers.

Les négociateurs syndicaux étudiaient au cours du week-end la dernière offre patronale présentée jeudi et des rencontres à la table de négociations sont prévues cette semaine.

Comme le congrès annuel de la CEQ doit se dérouler du 23 au 28 août et que la centrale syndicale a fait savoir qu'il n'y aurait pas de négociations durant cette période, il ne reste qu'une semaine pour en venir à une entente et permettre la rentrée scolaire le 8 septembre. Autrement, les écoliers bénéficieront de vacances prolongées.

en bref

Choquette: la culture n'a pas besoin de protection légale

Le chef du Parti National Populaire, M. Jérôme Choquette, est maintenant d'avis que la culture française n'a pas besoin de protection légale au Québec et il se refuse de discuter de l'avenir du français sur une telle base.

C'est l'affirmation qu'il a faite sur les ondes de CFCF dimanche en ajoutant que la loi 22 était une "grosse balonne" inefficace et qu'elle indisposait la communauté anglophone.

Ces propos du leader du PNP viennent renforcer la volte-face effectuée, il y a plus d'une semaine, au sujet du libre choix des parents en ce qui a trait à la langue d'enseignement de leurs enfants.

On se rappelle qu'au moment où il était ministre de l'Éducation, M. Choquette avait quitté le cabinet Bourassa et le parti Libéral parce que le gouvernement refusait d'amender la loi 22 et de faire de l'école de langue française la règle pour tous, sauf pour les enfants de langue maternelle anglaise.

Bourassa nie la tenue d'élections à l'automne

Pendant que M. Rodrigue Biron, chef de l'Union nationale, prédisait en fin de semaine à Chicoutimi le déclenchement d'élections générales à l'automne et que de son côté, le Parti québécois commençait à mobiliser ses troupes face à l'éminence d'un scrutin, le premier ministre Robert Bourassa déclarait à l'hebdomadaire Dimanche-Matin qu'il n'avait pas l'intention de déclencher des élections à l'automne.

M. Bourassa aurait fait parvenir à l'hebdomadaire une déclaration officielle dans laquelle il fait part de son intention.

Le chef de l'Union nationale n'est pas de cet avis et il prétend que le premier ministre déclencherait des élections sous deux faux thèmes: le premier pour bannir le droit de grève dans le secteur public et le second pour lutter contre Ottawa qui veut rapatrier unilatéralement la constitution.

Pour sa part, le président du Parti québécois, M. René Lévesque, qui participait à une réunion des membres de son exécutif, a affirmé à la station radiophonique CKAC qu'un appel au peuple était prévisible cet automne et que son parti faisait en sorte d'être le mieux préparé.

Les Trudeau en vacances

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau et sa femme doivent arriver en Europe aujourd'hui lundi et entreprendre trois semaines de vacances durant lesquelles ils se proposent notamment de voyager au Moyen-Orient.

M. et Mme Trudeau devaient partir en fin de semaine, dimanche, à bord d'un vol commercial, de l'aéroport de Mirabel, près de Montréal. M. Jean Charpentier, secrétaire de presse du premier ministre, s'est refusé à révéler l'heure du départ ou la destination du vol, et ce pour des motifs de sécurité.

Après une croisière en mer Adriatique, à titre d'invités de l'Aghakhan, chef d'une secte mahométane et bon vivant de grande réputation, les Trudeau doivent faire une visite de courtoisie au premier ministre yougoslave, M. Bjedice.

Ensuite, par avion, ils se rendront à Amman, où ils seront les invités du roi Hussein et de la reine Alia. Le couple royal de Jordanie a passé quelques jours à Ottawa, au début de cette année, également en visite particulière.

M. et Mme Trudeau iront ensuite en Israël où ils doivent rencontrer le Premier ministre et Mme Rabin, et visiter les lieux saints.

Sur la voie du retour vers le Canada, ils doivent faire une halte à Rome, pour saluer le premier ministre d'Italie, M. Andreotti.

La conférence des premiers ministres à Edmonton

Bourassa va expliquer la position du Québec sur le rapatriement

Le premier ministre Robert Bourassa a déclaré hier que la conférence des premiers ministres provinciaux qui se tient cette semaine à Edmonton permettra de déterminer jusqu'à quel point un consensus des provinces pourra être formé face à l'éventualité où le gouvernement fédéral entame le débat constitutionnel des cet automne en vue du rapatriement de la constitution.

Cette conférence doit s'ouvrir mardi sous la présidence du premier ministre albertain, M. Peter Lougheed, qui en exposera l'ordre du jour. Les dix chefs de gouvernement provinciaux siégeront à huis clos tantôt dans la capitale albertaine, tantôt à Banff où la conférence doit prendre fin vendredi.

M. Bourassa a indiqué sur les ondes de CKAC que la délégation québécoise serait composée de lui-même, du vice-premier ministre Gérard-D. Lévesque, du ministre et sous-ministre des Affaires intergouvernementales, MM. François Cloutier et Arthur Tremblay.

M. Bourassa a dit qu'il présenterait à ses collègues la position du Québec face au rapatriement de la constitution, position qui a été préparée de longue main par des hauts fonctionnaires et qui font suite à des réunions à laquelle il a participé ainsi que les autres ministres impliqués par ce dossier.

Le Québec, on le sait, exige des garanties constitutionnelles dans les domaines culture, des communications et de l'immigration et il veut protéger son pouvoir de dépenser.

A Edmonton, M. Bourassa aura l'occasion de donner les détails des garanties exigées par le Québec car un rapport a été préparé à cet effet par les hauts fonctionnaires et devrait être remis aux premiers ministres provinciaux.

Le projet du premier ministre Trudeau de rapatrier la constitution avait donné lieu au printemps dernier à un échange de propos zigzag-doux entre les chefs des gouvernements fédéral et québécois.

A un moment, le premier ministre Trudeau avait laissé entendre que M. Bourassa était prêt à donner son accord au rapatriement de la constitution contre une participation du gouvernement fédéral au paiement du déficit olympique et il avait menacé de procéder unilatéralement au rapatriement de l'Acte d'Amérique du nord



M. Robert BOURASSA

britannique qui est toujours sous la tutelle du Parlement de Londres.

M. Bourassa avait réagi en sollicitant auprès de ses collègues provinciaux l'établissement d'un front commun contre les projets unilatéraux du fédéral. Le chef du gouvernement québécois aura l'occasion de palper la force ou la fragilité d'un tel front commun.

Le désaccord avec Ottawa semble cependant s'être atténué puisque M. Trudeau a fait disparaître de son nouveau projet les dispositions qui auraient permis au fédéral d'intervenir dans le champ de la sécurité sociale et des droits politiques.

Dans les circonstances, on ne pense pas que M. Bourassa insiste auprès de ses collègues pour que soit reformé le front commun dont il parlait les printemps derniers.

Il semble qu'il tentera d'obtenir un appui des autres provinces face à la position québécoise tout comme d'autres provinces insisteront pour que

soient reconnus par la constitution les principes des disparités régionales et de la péréquation.

Autres sujets

Les premiers ministres discuteront également du problème que pose l'exploitation des richesses naturelles et énergétiques, vu sous l'angle de l'arrêt rendu plus tôt cette année par la Cour suprême, laquelle reconnaissait au gouvernement fédéral le droit d'intervention aux fins de combattre l'inflation.

Ce jugement inquiète les provinces riches en énergie qui craignent que le gouvernement fédéral ne prenne ce prétexte pour intervenir dans l'exploitation de leurs richesses énergétiques.

Enfin, les délégués à la conférence discuteront des arrangements fiscaux déjà conclus ou à intervenir entre les provinces et des équivalences à établir dans l'application de leurs plans d'assurance-maladie et de leurs régimes de retraite.

LA MÉTÉO

Une série de perturbations se déplaçant d'ouest en est apportent des nuages à toutes les régions de la province. Elles sont accompagnées de pluie intermittente, d'averses et même d'orages. Au cours des prochains jours, les conditions météorologiques s'améliorent d'ouest en est. Les températures demeureront toutefois sous la normale.

à Montréal

Table with 2 columns: AUJOURD'HUI and DEMAIN. Minimum: 13, Maximum: 21. Nuageux avec périodes Ensoleillées. Ensoleillé.

au Québec

Table with 4 columns: REGIONS, Min, Max, AUJOURD'HUI, DEMAIN. Lists weather conditions for various regions like Abitibi, Outaouais, Laurentides, etc.

au Canada

Table with 5 columns: Région, Aéroport, Capitale, Min, Max. Lists weather for provinces like Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, etc.

si vous partez...

aux États-Unis

Table with 4 columns: City, Min, Max, City, Min, Max. Lists weather for New York, Washington, Boston, Chicago, San Francisco, Miami.

vers les capitales

Table with 4 columns: City, Min, Max, City, Min, Max. Lists weather for Amsterdam, Athens, Berlin, Bruxelles, Casablanca, Genève, Hong Kong, Londres, Le Caire, Lisbonne, Madrid, Moscou, Paris, Varsovie, Stockholm, Sydney, Tokyo, Tunis, Vienne, Varsovie.

vers les plages

Table with 4 columns: City, Min, Max, City, Min, Max. Lists weather for Varna, Bermudes, Nassau, Barbade, Rio de Janeiro.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE INC. 700, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Z 1K9. Les renseignements sont fournis à titre d'information. Les droits de reproduction des informations publiées dans LA PRESSE sont réservés à son éditeur. Courriel de la clientèle: Presse@lapresse.com

Table with 2 columns: TARIFS D'ABONNEMENTS and INFORMATION GÉNÉRALE. Lists subscription rates and contact information.



M. René LEVESQUE

Lévesque: Il faut changer les structures de l'Hydro

Le président du PQ, M. René Lévesque, a déclaré en fin de semaine à l'émission "Le premier jour" de CKAC que l'Hydro-Québec avait besoin d'une réforme de structures afin de rendre son administration plus ouverte et en contact plus étroit avec la population.

Il verrait d'un bon oeil un conseil d'administration où seraient représentés des membres du gouvernement et de l'opposition, des employés de l'Hydro et des usagers. Selon lui, cette formule aurait l'avantage de mieux voir venir les conflits qui affecte l'en-

treprise d'Etat actuellement et de scruter les orientations de l'entreprise.

M. Lévesque a affirmé qu'il comprenait mal l'attitude de certains responsables gouvernementaux qui font semblant de découvrir de nouveaux chiffres sur les investissements projetés de l'Hydro alors que le gouvernement a le pouvoir et le devoir d'examiner le budget annuel de la société d'Etat.

Le chef du PQ n'est pas opposé au principe d'une Régie publique de l'électricité devant laquelle l'Hydro-Québec serait tenu de faire approuver ses hausses de tarif, mais il ne veut pas

d'une Régie caricaturale comme celle des télécommunications au fédéral où on examine les demandes de Bell Telephone sans tenir compte du bilan de ses filiales tels Northern ou les Pages Jaunes.

M. Lévesque s'est toutefois déclaré d'accord avec le programme de conservation de l'énergie proposé la semaine dernière par le ministre des Richesses naturelles, M. Jean Cournoyer. Pour lui, c'est une excellente occasion de réviser le fameux principe que "plus tu dépenses de l'électricité, moins tu payes".



De sa base à Outremont, Felix Arsenault coordonne les efforts des "patrouilleurs" de l'unité mobile d'urgence.

L'unité mobile "Le Chat Félix": rendre service aux automobilistes

par Andrée LEBEL

Rendre service. Tel est l'unique but de l'Unité mobile d'urgence "Le Chat Félix".

Fondé officiellement il y a quelques semaines à peine, les services rendus par l'organisme ne se comptent déjà plus. Les 25 membres de l'équipe, tous munis de radio-mobile, sont constamment à l'écoute.

Et le "Chat Félix" de sa base à Outremont, coordonne les efforts des "patrouilleurs". Précisons qu'il n'y a aucun lien entre la radio-amateur et la radio-mobile si ce n'est la communication. La radio-mobile opère sur 23 canaux appelés "bandes des citoyens" et son réseau de communication rayonne sur une trentaine de milles.

L'instigateur de l'Unité mobile d'urgence, M. Félix Arsenault s'intéresse à la radio-mobile depuis quatre ans. Comme beaucoup d'autres, il a été initié par un ami et a débuté avec un équipement mini-

mum. Par la suite, il a graduellement amélioré sa base et découvrant l'utilité de la radio-mobile, il songeait à structurer un groupe de service.

"La radio-mobile c'est avant tout un loisir", raconte Félix Arsenault. En 1972, on comptait environ 3.000 personnes de la région métropolitaine détenant un permis du ministère des Communications pour la radio-mobile. Maintenant ils sont plus de 17.000. Plus facilement abordable que la radio-amateur, la radio-mobile se prête aussi à la camaraderie et à l'entraide.

Les membres de l'Unité mobile d'urgence ont tous une automobile équipée de radio et de clignotants. En se rendant à leur travail ou en se baladant sur les routes, s'ils aperçoivent une voiture en panne ils s'arrêtent pour s'informer de la situation. Et par radio ils peuvent demander l'aide appropriée. Si l'automobiliste change un pneu par exemple, ils pourront alors poser

des feux d'urgence pour le protéger pendant la réparation. Ce genre de petits services est très populaire.

Mais l'Unité mobile d'urgence veut faire plus encore. "D'ici quelques jours nous enverrons une lettre à tous les corps policiers pour leur faire connaître notre existence et les inviter à faire appel à nos services en cas de besoin. Nous pouvons facilement les aider à diriger la circulation avec nos clignotants ou encore participer à des recherches et être utiles dans les cas d'urgence telles inondations" souligne Robert Derjardins.

"Mais en aucun cas, précise Félix Arsenault, nous voulons nuire au travail des policiers. Lorsqu'ils n'ont plus besoin de notre aide, nous nous retirons immédiatement. Nous croyons être utiles surtout dans les banlieues où les forces policières sont moins bien structurées qu'à Montréal."

Un membre de l'Unité mobile d'urgence n'acceptera jamais d'ar-

gent ou toute autre récompense pour le travail accompli. Cela fait partie des règlements de l'Unité et un comité de discipline est chargé de les faire respecter.

D'ailleurs avant même d'être acceptés les membres de l'Unité mobile d'urgence doivent "prouver leur sérieux".

"De plus, explique M. Félix Arsenault, au cours des prochains mois nous espérons trouver des commanditaires pour équiper les autos des membres de façon encore plus complète. Nous avons pensé par exemple à une trousse de premiers soins un extincteur, une vareuse phosphorescente, etc., afin de pouvoir vraiment faire face à toutes les urgences."

Félix Arsenault consacre toutes ses heures de loisir à son Unité mobile d'urgence. Pour rendre service, il est toujours là, prêt à coordonner le travail des membres.

Le rapport du GTREL à Goldbloom

Pas plus de 20 p. cent du revenu pour habiter un logis subventionné

Le Groupe de travail sur la révision de l'échelle des loyers des logements subventionnés recommande que les locataires n'aient pas à consacrer plus de 20 p. cent de leur revenu pour habiter les quelque 23.000 logis subventionnés actuellement disponibles dans la province.

Dans un rapport destiné au ministre des Affaires municipales, Victor Goldbloom, et dont le quotidien Le Devoir a obtenu une copie le Groupe formule également des recommandations importantes au sujet des droits et recours des locataires de tels logements.

Le document n'a pas été rendu public par M. Goldbloom, même si le ministre l'a en main depuis deux mois et s'il a dévoilé le contenu des rapports Legault, sur l'habitation, et Castonguay, sur l'urbanisation. Ces rapports toment une trilogie devant servir de base à l'élaboration d'une politique urbaine et de l'habitation au Québec.

Le GTREL avait été fermé le 19 février dans le but surtout de réviser l'échelle des loyers en vigueur depuis 1969 dans les logements administrés par les Offices municipaux d'habitation. Le Groupe, présidé par Camille Blier, comprenait également deux représentants de l'Association des Offices municipaux d'habitation, deux des locataires, ainsi qu'un des ministères des Affaires sociales et de la Justice.

Les deux représentants des locataires n'étant pas d'accord avec les recommandations du Groupe, ils doivent présenter un rapport minoritaire. M. Pierre Verschelden, qui était un des deux porte-parole de l'Association des Offices municipaux d'habitation, a déjà présenté un tel rapport, fidèle à la politique de l'Office municipal d'habitation de Montréal, dont il est le directeur général adjoint.

Le premier objectif du groupe était d'établir une échelle permettant à une famille à faibles ou à moyens revenus de jouir d'un logement convenable à prix abordable. Les revenus de telles familles sont inférieurs à \$14.500 sans tenir compte des allocations familiales.

Egalement, le Groupe a voulu que tous les locataires soient considérés sur le même pied, que chaque famille contribue, quelle que soit sa composition, en fonction de sa capacité de payer.



M. Camille BLIER

Au sujet de l'échelle de loyer, le Groupe fait remarquer que "tant qu'il n'y aura pas de véritable politique d'habitation il y aura toujours un dilemme: d'une part, avantager le locataire de logement subventionné ou d'autre part, établir une équité relative et précaire entre le locataire du marché privé et celui du logement subventionné".

L'échelle actuelle comporte un loyer minimum, un loyer maximum et un loyer déterminé en fonction du revenu. Le Groupe recommande une échelle unique, sans minimum ni maximum, dépendant uniquement du revenu, ce qui sous-entend qu'une famille pourrait avoir un loyer très bas, voire pratiquement nul. Toutefois, le loyer ne dépasserait pas 20 p. cent du revenu de la famille.

Egalement, on propose d'assurer à ces locataires des droits de recours accrus, comme celui d'occuper les lieux, de contester devant un tribunal le calcul du loyer, ainsi que celui de contester le refus de louer.

Ces modifications visent à assurer aux locataires de logements subventionnés un traitement équitable en regard des locataires de logements privés.

Voici nos spéciaux de la semaine chez CITY BUICK

1976 PONTIAC LAURENTIEN
2 PORTES FLAMBANT NEUVE

STOCK: 7722
PRIX RÉDUIT A:

\$4989

Couleur gris argent, avec intérieur en tissu noir, moteur V 8 350, servofreins, servodirection, dégivreur arrière électrique, miroir extérieur, enjoliveurs de roues de luxe, pneus radiaux blancs, radio am. bouton de pare-chocs avant, arrière, groupe luminaire, en plus de tout l'équipement standard

1976 BUICK LESABRE
CONDUITE PAR EXECUTIF

4 portes, toit rigide, couleur: un très beau rouge (indépendance), avec intérieur complètement équipé, avec air climatisé et de nombreuses options

STOCK: 9461

\$7249

PRIX RÉDUIT A:

ATTENTION! POUR LIVRAISON IMMEDIATE ATTENTION!

(1) Buick Electra Limited Park Avenue	(10) Acadian
(3) Electra Limited 4 p. ht	(8) Astre
(1) Buick Estate Wagon	(17) Ventura
(50) Grande Pontiac	(8) Sunbird
(11) Grande Buick	(1) Firebird avec air
(35) Pontiac Lemans Intermediaire	(19) Grand Prix
	(1) Skylark

FACILITE G.M.A.C. SUR PLACE

Ouvert du lundi au jeudi de 9 h a.m. à 10 h p.m. Le vendredi de 9 h a.m. à 6 h p.m.

CETTE OFFRE PREND FIN LE 20 AOUT

P.S. Notre personnel de vente a été avisé de discuter toute offre raisonnable avec notre directeur général des ventes M. Alban Rivard

City

BUICK PONTIAC

3500 Ouest, Jean-Talon Tel.: 735-3792

LIQUIDATION DE MOTOS

CHEZ PLAZA CYCLE

Modèles 1975
100 c.c. (de route)
prix régulier: \$699

PRIX LIQUIDATION \$499

Livraison immédiate
Financement — Assurances sur les lieux.
PAS DE PROBLÈMES!
Premiers arrivés! Premiers servis!

plaza cycle

7333, rue ST-HUBERT, Montréal
Tél.: 276-3631 (Metro Jean-Talon)
ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures

(PS) Venez voir les nouveaux modèles 1977 (sur photo) en magasin bientôt.

Onze morts accidentelles durant la fin de semaine

Huit personnes ont perdu la vie dans des accidents de la circulation, deux personnes se sont noyées et une autre a péri dans un incendie à Québec durant le week-end.

- La liste des victimes est la suivante:
- Joseph Girard**, 50 ans, du 350 rang St-Antoine, à Saint-Irène, comté de Charlevoix, noyé dans le lac aux Pins, à quelques milles au nord de Forestville.
 - Michel Ouellet**, 33 ans, du 163 rue Hayward à Rivière-du-Loup, lors d'un dérapage dans une courbe sur la route 20, à la hauteur de Saint-Pascal de Kamouraska.
 - André Lambert**, 21 ans, de Saint-Isidore de Beauce, en perdant le contrôle de son auto sur la route 173, à Saint-Isidore.
 - Benoît Deslauriers**, 17 ans, du 63 rue Eva, à Greenfield Park, lorsqu'il a perdu la maîtrise de sa moto sur la

route 20, à la sortie menant à la route 132.

- Hervé Riel**, 17 ans, de la rue des Godins à Delage, lorsqu'il fut renversé par une auto non loin de Maniwaki.
 - Jean-Noël Côté**, 21 ans, du 765 rue Emond à Rivière-Portneuf, en perdant le contrôle de sa moto dans une courbe à Petits Escoumins, dans le comté de Saguenay.
 - Lucie Boseum**, 35 ans, et **Jimmy Miansetum**, 30 ans, de Mistassini lors d'un dérapage sur la route 167 entre Chibougamau et Mistassini.
 - Marguerite Cromer**, 65 ans, du 12360 rue Lachapelle à Montréal, lors de l'incendie de sa demeure samedi après-midi.
- Une autre personne dont l'identité n'est pas connue a été écrasée sur le boulevard Duplessis à Montréal-nord vers 22h55 et une personne inconnue se serait noyée vers 20h30 hier soir dans la Rivière-des-Prairies.

Sexagénaire abattu par son voisin à Verdun

Un homme de 66 ans, M. Lionel Gauthier, du 12 rue Lafleur à Verdun a succombé à ses blessures un peu après son admission à l'Hôpital de Verdun samedi soir après avoir été mitraillé de plombs par un de ses voisins dont on ne connaît pas l'identité. Celui-ci est présentement détenu par la police.

calibre 12 pour abattre la victime. Bien qu'il ait été arrêté quelque temps plus tard, les policiers du Bureau des enquêtes criminelles n'avaient toujours pas hier soir établi le mobile de l'homicide.

Ce meurtre était le 58^e à survenir dans la région de Montréal depuis le début de l'année.

Corporations et conflits de travail

Les récentes grèves dans le secteur hospitalier ont amené l'Office des professions du Québec à se poser de graves questions sur le rôle des corporations professionnelles comme défenseurs de l'intérêt public dans les conflits ou leurs propres membres sont en cause.

On sait qu'au moins trois corporations ont vu leurs membres participer à ces grèves, soit l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, l'Ordre des techniciens en radiologie et la Corporation professionnelle des technologues médicaux. Le 16 juillet, soit alors que les services hospitaliers étaient déjà désorganisés depuis plusieurs semaines et que des voix autorisées sonnaient l'alarme, l'Office des professions adressait à ces trois corporations un télégramme dans lequel il leur posait la question suivante: "Estimez-vous que les principes de la déontologie professionnelle acceptés par votre corporation sont respectés de manière à assurer la sécurité du public dans le secteur d'activités de vos membres?"

Il sollicitait aussi leur propre évaluation de la situation et leur demandait si elles comptaient, le cas échéant, intervenir publiquement.

Ces questions étaient pertinentes. Ces professionnels ont fait serment de dispenser des services de qualité à la population. Ils ont fait le serment d'être disponibles. Il peut y avoir des cas individuels

difficiles à juger. Les professionnels, comme les autres, ont droit d'être malades, de prendre des vacances. Mais, quand tous ou à peu près, et en même temps, quittent leurs postes, la corporation qui est chargée de voir au respect de cet engagement peut-elle ignorer qu'un problème se pose?

Il faut croire que les réponses à son télégramme n'ont pas satisfait l'Office des professions puisque celui-ci a décidé de créer un comité de travail pour pousser plus avant la réflexion sur ce très délicat sujet. Ce comité, dont la fondation n'a malheureusement pas fait grand bruit, doit, d'ici le 15 novembre:

1. "vérifier sur le plan de la déontologie professionnelle la compatibilité des lois professionnelles et des lois de travail;
2. "vérifier les possibilités d'application concrète des principes de la déontologie professionnelle dans des situations d'affrontement majeur ou de cessation de services mettant en cause la sécurité du public;
3. "suggérer, s'il y a lieu, à l'Office des professions et au ministre responsable de l'application des lois professionnelles les modifications législatives nécessaires pour assurer efficacement la sécurité du public dans le domaine des services professionnels tout en respectant les dispositions actuelles des lois du travail".

L'Office des professions, qu'il faut féliciter de son initiative, va vraiment au cœur du problème. Il faut se demander si, avec l'avènement du syndicalisme à l'intérieur des professions, les corporations peuvent encore jouer efficacement leur rôle de protecteur de l'intérêt public. Les professionnels, qui sont à la fois membres de la corporation et membres du syndicat, peuvent-ils prêter la même attention aux deux? N'est-il pas à craindre que, engagés sous la bannière syndicale dans une bataille pour améliorer leurs conditions de travail, ils soient peu portés à écouter les directives de leur corporation si celles-ci sont susceptibles de freiner leur ardeur?

Des trois corporations dont les membres faisaient la grève dans les hôpitaux, seule celle des infirmières a osé, à un moment donné, réclamer la fin des hostilités. Sa requête n'a d'ailleurs pas été écoutée. Les représentants syndicaux des grévistes l'ont invitée poliment à se mêler de ses affaires et à ne pas faire le jeu du gouvernement. Pour ces représentants syndicaux, le Code du travail leur permettait de faire la grève et leur corporation devait rester hors du débat.

On a l'impression que les deux autres corporations ont jugé que les problèmes syndicaux ne les concernaient pas et qu'elles n'avaient pas à s'impliquer dans les problèmes socio-économiques de leurs

membres. Elles auraient peut-être agi si des individus avaient porté des plaintes contre tel ou tel professionnel en particulier, mais comment veut-on qu'il y ait des plaintes contre un professionnel plutôt qu'un autre quand tous sont absents de leurs postes en même temps?

Si les corporations n'ont aucune autorité morale sur leurs membres en cas de conflits graves, alors que le public a plus que jamais besoin d'être protégé, leur existence continue-t-elle d'être justifiée? Personne n'aimerait remettre ce contrôle entre les mains du gouvernement, mais quel autre choix a-t-on à suggérer.

Et si la formation de corporations, à toutes fins utiles, ne sert qu'à accorder plus de prestige à l'exercice d'une fonction, à influencer sur le jeu de l'offre et de la demande et, par ricochet, à en améliorer la rémunération, n'y a-t-il pas lieu d'en freiner la profusion? Peut-on prévoir des privilèges sans responsabilités correspondantes?

Au fond, le problème se ramène à la conciliation de deux choses difficiles à concilier: le syndicalisme et le professionnalisme. Et il se pose dans toutes les professions. On a hâte de voir les recommandations que formulera le comité de travail de l'Office.

Vincent PRINCE

bloc-notes

Les millions d'Air Canada

Un déficit de \$47 millions pour une période de six mois, à Air Canada, n'a rien de rassurant pour l'avenir. Surtout quand on sait que l'an dernier, la société d'Etat ne connaissait que le deuxième déficit de sa vie et qu'il ne s'élevait qu'à \$12.5 millions pour l'année entière. La venue d'un président anglophone n'a sûrement pas prouvé que l'anglais était la langue des affaires, pas plus que des communications.

D'autant plus que près de la moitié de ce déficit est imputable à la grève de neuf jours des pilotes et des contrôleurs aériens. Donc, la petite somme de \$22 millions de dollars représente le coût du différend linguistique dont sont responsables la CALPA et la CATCA.

Détails, semble-t-il, d'après le jugement difficilement compréhensible du juge Laskin, puisque des contrôleurs aériens, coupables d'outrage au tribunal pour avoir refusé d'obéir à une injonction, ne reçurent aucune peine à cause de la noblesse de leur cause... Et les infirmières, alors?

La solution géniale au problème du président d'Air Canada ne se fera pas attendre: augmentation des tarifs sur les lignes intérieures et diminution du confort sur les avions.

Sur le territoire canadien, Air Canada sait qu'elle peut faire ce qu'elle veut, principalement dans l'Ouest. Elle ne subit là qu'une concurrence limitée et recrute 70 pour

cent de sa clientèle parmi les hommes d'affaires, c'est-à-dire ceux qui prendront l'avion à n'importe quel prix parce que c'est leur compagnie qui paie la note.

Mais si Air Canada baisse sa qualité sur les vols transatlantiques, elle se trouvera dans une fort mauvaise position face à ses compétiteurs étrangers qui déjà lui font la vie dure.

M. Taylor découvrira peut-être que le pire ennemi d'Air Canada se cache dans un service diminué, unilingue et impersonnel. Qu'il ajoute à cela les politiques inconséquentes du ministère des Transports qui encourage les concurrents. Il trouvera quelques millions.

La théologie et l'olympisme

Dans un article que j'ai signé le 3 août dernier et qui avait pour titre "Les responsables de l'après-Jeux", j'ai tenté d'indiquer le rôle de formation et d'éducation que se partageaient divers groupes de la société québécoise dans la survie des Jeux olympiques. J'ai alors déploré "le vide de pensée théologique qui a accompagné l'élaboration et la préparation des Jeux". Et j'ai imputé cette carence aux difficultés qu'a connues, depuis deux ans, la Faculté de Théologie de l'Université de Montréal.

A la suite d'une lettre et d'un document que vient de me faire parvenir le doyen de cette faculté, le père Jean-Louis D'Arçon, je dois corriger ma pensée et son expression. Car j'ai appris que, depuis 1974, la Faculté de Théologie avait participé à un nombre imposant (13) de travaux où la pensée théologique rejoignait l'événement des Jeux. Je fus donc injuste envers une institution et des personnes qui méritaient un meilleur sort que celui que mes mots leur réservaient.

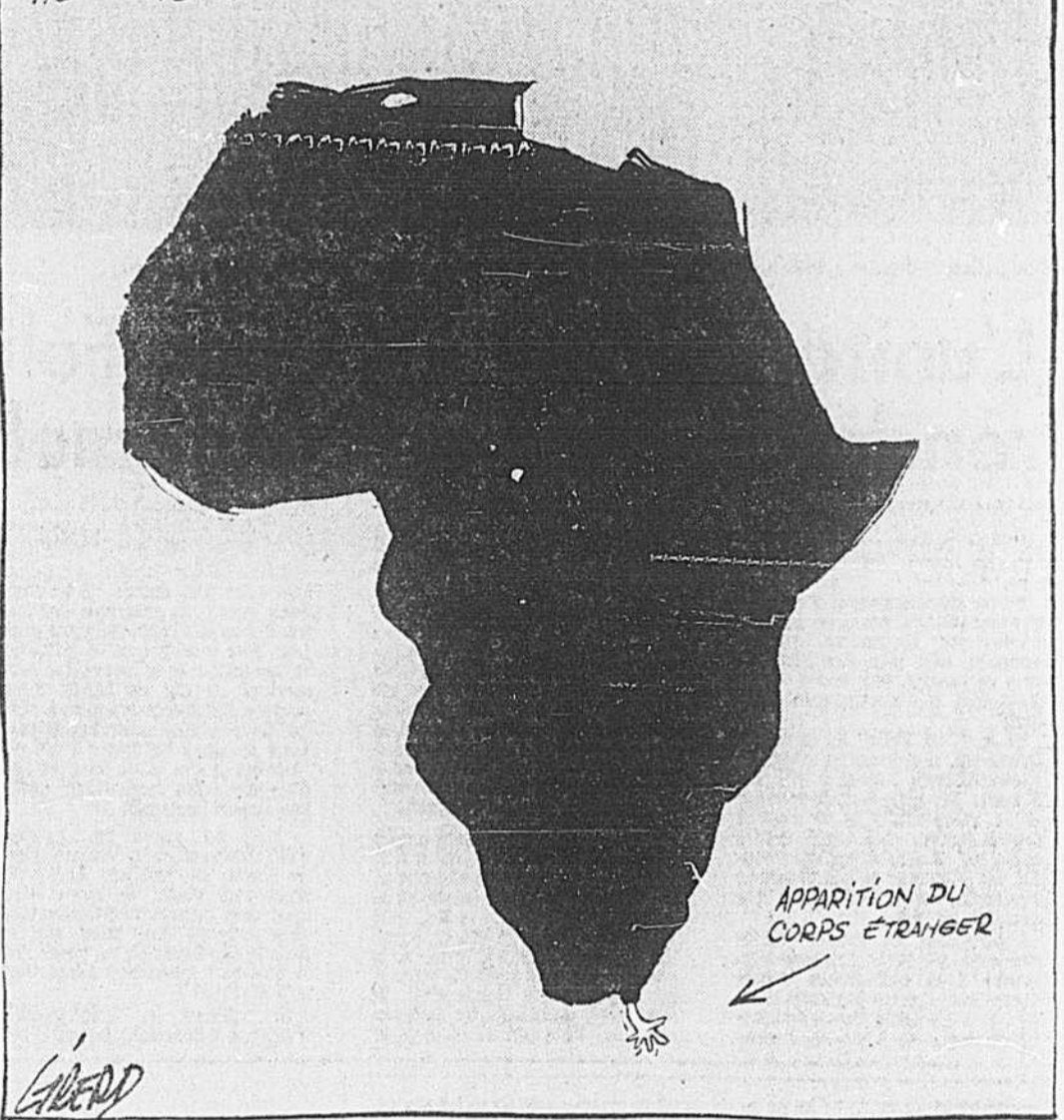
Il faudra sûrement imputer la faute à un manque évident de communication. Plusieurs des travaux de la faculté n'ont malheureusement pas rejoint les médias d'information et n'ont pu, ainsi, se mêler au débat public qui s'y trouvait chaque jour.

Il faut néanmoins se réjouir du fait que, malgré ses problèmes internes, la Faculté de Théologie a su produire des instruments de réflexion pour les chrétiens engagés dans l'aventure des Jeux. Et il faut espérer que, malgré leur diffusion que les informateurs trouveront trop discrète, ces divers travaux ont été appréciés et utilisés.

Quant au litige qui préoccupe encore la faculté, il devrait connaître une fin bientôt. J'espère que je pourrai en commenter objectivement les conclusions, avec toute l'information nécessaire à une juste analyse.

Jean-Guy DUBUC

PHÉNOMÈNE DE REJET



Un premier bilan des Jeux olympiques — 2

Le geste des Africains, défiguré et mal compris

Un comité de travail, mis sur pied à l'initiative de la Ligue des droits de l'homme, vient de tirer certaines leçons des récents Jeux olympiques de Montréal. Dans la deuxième tranche de ses constatations, que nous publions aujourd'hui, il s'indigne qu'on ait défiguré et mal compris le geste des pays africains qui ont participé aux Jeux pour une raison valable. Ce comité de travail compte, entre autres, le président de la Ligue des droits de l'homme, M. Fabien Leboeuf, et le vice-président du même organisme, M. Paul Bélanger.

La lutte contre le racisme est le deuxième fait important que nous avons retenu des derniers événements.

En tant que comité de travail sur l'immigration de la Ligue des droits de l'homme, nous avons été particulièrement frappés par la façon dont a été accueillie la participation des pays africains contre la discrimination raciale érigée en système en Afrique du Sud.

La solidarité entre les travailleurs immigrants et québécois, pour laquelle nous travaillons, nous oblige à rappeler comment ce geste fut défiguré et mal compris.

Rappelons les événements.

Décisions de l'OUA: Le retour des Jeux commença, les pays africains se retirèrent des Jeux, après l'avoir décidé collectivement dans le cadre de l'Organisation pour l'unité africaine.

Le protestant contre la présence de la Nouvelle-Zélande qui continue d'avoir des relations sportives avec l'Afrique du

Sud, au moment même où se déroulaient les événements sanglants de Soweto et malgré les protestations formulées à la veille des Jeux.

Les effets de la drogue olympique

Le départ des pays africains a choqué l'opinion publique québécoise. Endormie par la drogue des Jeux olympiques, elle n'y a vu qu'un geste de trouble-fête. "Ils cassent le party." Les deux semaines d'euphorie dans lesquelles la XXe Olympiade nous avait plongés, nous ont empêchés de comprendre comment un continent entier pouvait se retirer d'un tel événement pour une raison aussi banale que la participation de l'équipe sportive néo-zélandaise en Afrique du Sud. Hypnotisés par ce spectacle grandiose que nous avons servi à grands frais aux riches visiteurs, nous, les Québécois, n'avons pas saisi que l'Afrique choisissait alors entre les médailles olympiques ou la liberté et le respect.

Un symbole important

Dans la perspective des États africains, le geste symbolique de solidarité avec leurs frères dont la révolte contre l'apartheid est présente réprimée dans le sang, ne pouvait être rejeté au profit de la participation à une fête de riches au côté d'un pays qui cautionnait la domination séculaire des Africains du Sud.

"Le problème de l'apartheid, de dire un des délégués africains, est une question de principe sur laquelle il ne peut y avoir de compromis."

Tous les pays africains qui ont compris

se sont retirés. Tous, sauf deux: le Sénégal et la Côte d'Ivoire. Et ce n'est pas par hasard: le président sénégalais Léopold Senghor est connu pour être le "premier coopérant français" en Afrique et en Haïti; il aurait aussi, selon des sources bien informées (Southern Africa, VIII, no 2, février 1975, p. 11), rencontré au début de 1975 le premier ministre sud-africain Vorster avec le président F. H. Boigny de la Côte d'Ivoire. Ce derniers est d'ailleurs fait, depuis, l'apôtre du dialogue avec le régime de Pretoria. Le développement de relations commerciales entre l'Afrique du Sud et Abidjan, et le projet avoué de relations diplomatiques normalisées ne sont pas étrangers à ces événements.

La réaction québécoise

Du côté québécois, pratiquement aucun geste de solidarité. On entend que protestations face à ces "étrangers" venus jeter une ombre au-dessus de notre stade milliardaire.

En tant que comité de travail sur l'immigration, il nous fallait, une fois la fête terminée, rappeler ce moment incroyable où nous avons été collectivement si insensibles et insensés face à l'exploitation éhontée de peuples sud-africains dans le fond de mines d'or et de diamants et lors des tueries sauvages de la police comme cela de passe à Soweto depuis le 15 juin 1976. Seul le Conseil québécois pour la paix et deux anciens missionnaires ont osé aller à contre-courant. Ces deux derniers ont expliqué le geste des Africains à Montréal dans les termes suivants: "Les Africains ont décidé de dire au monde qu'ils sont eux aussi des

hommes et que leur fierté humaine ne leur permet pas d'aller s'amuser avec ceux qui les méprisent, avec ceux qui leur ont refusé et continuent de leur refuser la dignité d'homme. L'affaire de Nouvelle-Zélande à la fois présente aux Jeux de la fraternité de Montréal et au pays de "l'apartheid" était une trop belle occasion pour ne pas la saisir au vol. Qui peut leur reprocher de reprendre ce moyen?"

"Tous ceux qui ont fait l'expérience de la vie savent bien que, dans ce genre de combat, les faibles, les pauvres, les délaissés n'ont pas le choix des moyens (...). Il ne reste souvent aux petits que la possibilité de saisir les occasions de faiblesse, les contradictions de l'adversaire." (Le Jour, 29-7-76).

Ce qu'on ne nous a pas dit

Peut-être aurions-nous mieux saisi le sens de ce geste si les moyens de communication de masse avaient fait part, à côté de la déception spontanée un peu normale de tel ou tel athlète, de l'importance du combat des peuples africains pour isoler le régime de Pretoria de toutes les activités du monde et ainsi accélérer la fin de cette affreuse répression.

Il faut savoir qu'en Afrique du Sud, une minorité de Blancs a pu imposer aux Africains (80% de la population) une politique d'apartheid ou de développement séparé, un régime d'exploitation économique et politique.

L'apartheid, c'est le racisme légitime sous le couvert de la loi. "C'est un système, d'affirmer l'Organisation internationale du travail, de travaux forcés" aux

quels on astreint des peuples entiers. Ainsi une minorité blanche a accaparé tous les pouvoirs pour implanter au sud de l'Afrique un des États les plus répressifs de l'histoire.

On amène les Africains dans les régions "blanches" lorsqu'on a besoin de leur travail. Là on refuse le droit à l'association syndicale; on déclare toutes grèves illégales; on jette en prison les travailleurs militants. Et quand on n'a plus besoin de cette main-d'œuvre captive à bon marché, on les renvoie dans les réserves ou "bantoustans".

Dans ce pays, la résistance est traitée évidemment par des mesures très cruelles que "la loi pour la suppression du communisme et du terrorisme"; quiconque commet un acte "qui peut avoir pour effet de gêner l'administration des affaires de l'État" est passible de la peine de mort par pendaison. Il n'y a rien d'étonnant à ce que l'Afrique du Sud ait le taux le plus élevé d'exécutions légales au monde.

Un tel régime de travail forcé rend évidemment les investissements très rentables. Ainsi, les investissements américains en Afrique du Sud rapportent une moyenne annuelle de 19%. Dès la sixième année, les capitaux USA sont amortis.

L'Alcan du Canada, par exemple, investit des capitaux en Afrique du Sud depuis 1930. Cette compagnie contrôle 70% de la production d'aluminium. Le taux de rendement de 5.5% à 13.7% supérieur à ceux des fonds investis par cette compagnie dans les autres pays s'explique facilement par l'exploitation des

travailleurs africains sous-payés. Sur 707 salariés africains de l'Alcan, 703 ont un revenu se situant au-dessous du seuil de pauvreté.

Il y a dans ce pays bien d'autres compagnies canadiennes et entreprises bancaires comme la Banque de Montréal. Une de ces compagnies, la Massey-Ferguson, y constitue le plus important fournisseur de machineries agricoles. Elle impose à 87.5% de ses employés un salaire inférieur au seuil de pauvreté. Et il faut savoir que le salaire minimum officiel sud-africain équivaut à ce seuil de pauvreté plus 50%.

Or, c'est ce pays que la Nouvelle-Zélande cautionne par l'envoi d'une équipe sportive de prestige. Elle le fait surtout au moment même où la communauté internationale pleure et condamne à la fois les massacres barbares des Africains à Soweto, Johannesburg, Pretoria et autres parties de l'Afrique du Sud. Les pays africains ne pouvaient qu'y voir, de la part de la Nouvelle-Zélande, une approbation ouverte de ses actes meurtriers et du régime raciste qui les génère.

Découvrir l'apartheid... chez nous?

Au moins, après coup, il importe que nous reconnaissons la gravité de la lutte des peuples de l'Afrique du Sud pour se libérer de la domination d'une minorité blanche. Nous, les Blancs de l'Amérique, qui avons à ce point réprimé les Américains, qu'il n'en reste pas assez pour qu'on nous accuse d'apartheid; pas même assez pour les montrer en nombre suffisant aux téléspectateurs du monde entier dans le dernier acte du festival sportif international.

La petite poule rouge moderne...

Voici le texte qu'un lecteur de Chicoutimi nous a fait parvenir. Il s'agit d'une adaptation d'actualité du conte bien connu "La petite poule rouge", publiée récemment comme annonce de la Penwalt Corporation.

Il était une fois une petite poule rouge qui grattait dans la cour de la ferme. Ayant découvert quelques grains de blé, elle appela ses voisins et leur dit: "Si je sème ce blé, nous aurons du pain à manger. Qui m'aidera à le semer?"

—Pas moi dit la vache.
—Ni moi, dit le canard.
—Ni moi, dit le cochon.
—Ni moi non plus, dit l'oie.
—Alors je le ferai seule dit la petite poule rouge.

Et elle le fit. Le blé poussa et mûrit, donnant de beaux grains dorés.

—Qui m'aidera à moissonner le blé? demanda la petite poule rouge.
—Pas moi, dit le canard.

—Ce n'est pas ma catégorie de tâche, dit le cochon.
—Je perdrais mon ancienneté, dit la vache.
—Je perdrais mon assurance-chômage, dit l'oie.
—Alors, ce sera moi, dit la petite poule rouge.

Et elle le fit. Enfin arriva le moment de faire cuire le pain.

—Qui m'aidera à cuire le pain? demanda la petite poule rouge.
—Je ne travaille pas en surtemps, dit la vache.
—Je perdrais mes prestations du bien-être social, dit le canard.
—J'ai laissé tomber mes études, je n'ai jamais appris comment faire, dit le cochon.
—Si je suis la seule aide, alors c'est de la discrimination, dit l'oie.
—Alors, ce sera moi, dit la petite poule rouge.

Elle fit cuire cinq miches de pain et les montra à ses voisins.



Tous en voulurent et, en fait, exigèrent d'en avoir une partie. Mais la petite poule rouge leur dit alors: "Non, je mangerai ces cinq pains moi-même."

—Profits excessifs! meugla la vache.
—Sangue capitaliste! s'exclama le canard.
—J'exige l'égalité des droits! cria l'oie.

Le cochon se contenta de grogner. Tous fabriquèrent des pancartes portant le mot "Injustice" et se mirent à marcher en rond autour de la petite poule rouge en criant des obscénités.

Lorsque le représentant du gouvernement arriva, il dit à la petite poule rouge: "Il ne faut pas tout accepter".

—Mais, ce pain, je l'ai gagné, dit la petite poule rouge.

—C'est bien ça, dit le fonctionnaire. Voilà notre merveilleux système de libre entreprise. N'importe qui à la ferme peut gagner autant qu'il le veut. Mais, d'après les règlements modernes de notre gouvernement, les travailleurs productifs doivent partager le fruit de leur travail avec les oisifs.

Et à partir de ce jour, ils vécurent heureux, y compris la petite poule rouge qui caquetait en souriant: "Je suis reconnaissante. Je suis reconnaissante."

Mais les voisins se demandèrent pourquoi elle ne fit plus jamais de pain.

Bouclez-la...

Par la présente, je viens plaider en faveur du port de la ceinture de sécurité. Je suis 100% en faveur. Ce n'est pas la loi qui me fait marcher. Depuis que j'ai mon auto, il y a sept ans, j'ai toujours porté la ceinture à la taille et celle en bandoulière.

J'ai eu la malchance d'avoir deux accidents depuis que je conduis. Lors du premier, c'était un choc à environ 25 milles-heure. Je vous garantis que ça fait du bruit. Pour moi, une petite secousse et mes deux ceintures m'ont retenu. Aucune blessure ni égratignure. Au second accident, j'étais accompagné de mon amie. Elle n'avait jamais voulu entendre parler de la ceinture. Elle disait, comme beaucoup de gens, que "ça l'incommodait". Eh bien, lors de cet accident, l'impact se produisit à moins de 10 milles-heure. Je portais mes ceintures. Encore une fois, du bruit et une petite secousse. Mon amie, qui n'était pas attachée, brisa le pare-brise avec sa tête. Je répète: le choc s'est produit à moins de 10 milles-heure. Que serait-il arrivé s'il s'était produit à 30, 45 ou 60 milles-heure. J'aime autant ne pas y penser. Depuis ce temps, mon amie porte la ceinture. Cela n'était que deux exemples.

Je trouve absolument déplorable que le gouvernement ait eu à légiférer pour le port de la ceinture. Je trouve que le simple bon sens devrait être suffisant pour que l'on protège notre vie et celle de nos passagers. Je trouve ridicule l'opposition au port de la ceinture. Le gouvernement prend des mesures pour nous sauver la vie, pour nous épargner des blessures de toutes sortes et nous, nous protestons. Et de toutes nos forces! Ça nous dérange psychologiquement!

Naturellement, il y a des exceptions. Entre autres, les conducteurs âgés qui ont conduit toute leur vie sans ceinture. Mais, encore là, ces personnes et beaucoup d'autres n'ont jamais essayé de boucler leur ceinture. Je me permets de leur donner ce petit conseil: essayez au moins une fois. La première fois et les suivantes, n'attachez pas votre ceinture trop serrée. Puis, petit à petit, vous vous y ferez et vous la porterez comme elle doit être portée.

Je porte la ceinture depuis sept ans et je ne la sens même plus. Cependant, ce que je ressens, c'est un sentiment de sécurité, de confiance et même, de confort. J'encourage aussi les passagers du siège arrière à porter la ceinture à la taille.

Et, comme dit le slogan: "Ça ne vous fera pas mourir!"

Guy BRAIS
Longueuil.



...ou on vous boucle!

Le sort en est jeté! Boucle ta ceinture, ou sinon on te boucle. S'il est sage pour l'État d'inviter à la prudence ses loyaux sujets, pénaliser ceux qui prennent des risques avec leur propre vie, l'est beaucoup moins. Car, dans le cas du port de la ceinture, il n'est nullement question de la vie d'autrui. Cet ukase bureaucratique comporte trois vices originels.

D'abord il est une atteinte à la liberté individuelle. De plus en plus l'homme se fait attacher et, soit dit sans jeu de mots, il éprouve de la peine à respirer.

En second lieu, c'est une mise en veilleuse de la démocratie puisque cette ordonnance n'émane pas du vote des députés

élus par le peuple et responsables au peuple, mais d'un règlement des technocrates inconnus, incolores...

Enfin, l'automobiliste sera exposé au zèle plus que douteux de certains officiers de la circulation. On vous arrêtera pour voir s'il n'y a pas moyen de vous boucler une contravention et on laissera les chauffeurs impolis et imprudents dépasser les limites de la vitesse, doubler dans les courbes, sur les barres blanches et au sommet de tous ces dos de cheval qui caractérisent nos routes québécoises. Les statistiques? Bah! La diminution des accidents mortels sur nos routes s'expliquerait-elle uniquement par le port de la

ceinture? Est-ce que la réduction de la vitesse n'y est pas pour la majeure partie?

Des routes plus larges et l'éducation de l'automobiliste, voilà ce qui devrait retener l'imagination de la législature paralysée. Quant aux officiers de la route, ils n'ont qu'à mettre en pratique le grand thème de la liberté qu'on nous serine de tous bords et de tous côtés. Ce serait enfin une mesure intelligente et humaine: pas de cessation de travail, pas de confrontation, pas de violence, pas de prises d'innocents en otage.

J.-A. BEAULIEU
Mont-Joli

La poterie au Québec

A monsieur Guy Milot
Conseiller d'orientation (sic)
LA PRESSE

J'ai lu avec autant de surprise que d'indignation les "conseils" que vous donnez à M. Marcel Lalonde (LA PRESSE, lundi 2 août, rubrique Cours et Carrières) relativement aux débouchés qu'offre l'art de la céramique au Québec.

Avec surprise d'abord, car il m'apparaît aberrant qu'un conseiller d'orientation n'ait même pas pris la peine de s'informer avant d'affirmer catégoriquement qu'un potier ou un céramiste ne pouvait vivre décemment de son métier au Québec. Avec indignation ensuite, car le genre d'affirmations que vous faisiez en donnant cette réponse sont de celles qui ont toujours, jusqu'ici, nuit à l'évolution des métiers d'art.

Si, monsieur l'orienteur, vous avez pris la peine de vous informer un tant soit peu chez des organismes professionnels tels Métiers d'art du Québec ou la Centrale d'artisanat du Québec, vous auriez sûrement découvert que la céramique et la poterie, de même que tous les métiers d'art, ont depuis quelques années énormément évolué, et que ceux qui les prati-

quent peuvent à l'heure actuelle en vivre plus que décemment.

Vous réduisez dans votre rubrique le rôle du céramiste à celui de poseur de tuiles, métier qui, quoique étant fort honorable, n'a à voir que de très loin avec le nôtre. Si, encore une fois, vous étiez mieux informé, vous auriez pu vous rendre compte qu'il y a au Québec des centaines de potiers, ainsi que des muralistes et des modeliers, qui n'ont sûrement rien à envier à un conseiller d'orientation.

De plus, contrairement à vos dires, il existe au Québec plusieurs industries de céramique qui emploient de la main-d'œuvre spécialisée, et pas nécessairement diplômée aux États-Unis. Ces industries telles Sial Lité, Gegelec, Vandescia, etc. pour ne nommer que celles-là, emploient notamment des potiers, des modeliers, des techniciens et des mouleurs, tous spécialisés en poterie et en céramique. Paradoxalement, la seule spécialité que vous mentionnez comme existant au Québec, soit celle de décorateur sur céramique, n'existe pratiquement pas chez nous.

Maurice ACHARD
Céramiste

Piètre système de transport

Le système de transport est indigne à Brossard et sur toute la rive sud de Montréal (à l'exception de Longueuil).

Que penser d'autobus qui passent une fois l'heure les fins de semaine? (Probablement parce qu'aux demi-heures, tout le monde peut s'asseoir...)

Que penser d'itinéraires qui font en sorte que cela prenne quarante minutes à parcourir un chemin de 5 milles en ligne directe?

Que penser de conducteurs qui partent au moment où vous arrivez à proximité

des portes, prétextant qu'ils ont un horaire à suivre? (Le "avoir-vivre" n'a jamais été à personne, même à un chauffeur d'autobus.)

Que penser d'avoir à marcher vingt minutes pour se rendre au plus proche arrêt d'autobus?

Situation inacceptable en milieu urbain. Nous n'habitons pas des campagnes.

Johanne PETITPAS
Étudiante
Brossard

\$2.25 pour 10 framboises!

La presse écrite et parlée nous a dit, à plusieurs reprises, que les restaurateurs se plaignaient de ne pas faire "flores" à l'occasion de la saison touristique, contrairement à leurs espérances et à leur attente étant donné les Olympiques. Se sont-ils demandés s'ils n'étaient pas les premiers responsables?

L'expérience que je viens de vivre me laisse à penser que l'exploitation du client ne fait pas peur à certains... Au restaurant "A la Crêpe Bretonne", 360 de la rue St-François-Xavier à Montréal, j'ai demandé un seul dessert: des fram-

boises. On m'a servi une coupe, toute petite, de framboises congelées, sans sucre; la crème était en surplus. Il y avait environ une dizaine de framboises congelées et on m'a pris \$2.25 pour seulement ce dessert. La taxe en plus, évidemment... Et c'était le repas du midi, non du soir!!! A ce taux les framboises sont un luxe que même les touristes ne peuvent s'accorder souvent.

N'y a-t-il donc aucun moyen de contrôler ces exploitateurs?

Ginette DESAUTELS
Montréal.

Des Jeux au Congrès

C'est avec un pincement au coeur que nous avons vu et entendu René Le Cavalier dire: "C'était... les Jeux de la vingt-et-unième olympiade". C'est déjà le passé.

Quelle leçon en tirer? Certainement une de fraternité et de compréhension accrue entre les peuples. Pourquoi faut-il que des nuages s'amoncellent? Il serait si merveilleux de vivre en frères.

"Quand les hommes vivront d'amour... Hélas, nous serons morts, mon frère..." Ça ne peut être qu'une chanson, car ce serait le paradis retrouvé.

Personnellement, je remercie le Ciel et pour tous ceux qui oublient de le faire, du déroulement des Jeux olympiques dans notre pays. Il n'y eut aucun incident majeur, grâce à Dieu. Cela devrait nous faire réfléchir sur notre destinée future en tant que nation canadienne. Les félicitations de part et d'autre sur notre mode de vie qui eut l'air de plaire aux visiteurs et aux athlètes devraient nous stimuler pour continuer de faire de notre pays une oasis de détente, de camaraderie et d'amitié pour les hommes.

Les Jeux finissant ce 1er août 1976,

même jour s'ouvre à Philadelphie le Congrès eucharistique international. Quelle coïncidence! L'humanité réunie se réécrit aux Jeux olympiques, sous le regard du Très-Haut, se réunit à nouveau pour fêter Jésus-Hostie: c'est l'essence d'un Congrès eucharistique.

Une ombre au tableau. Les Jeux entrèrent dans nos maisons jour après jour; pourquoi n'a-t-on pas fait de même pour le congrès de Philadelphie? Qu'est-ce que nos voisins du sud attendent pour nous faire partager cet événement?...

Lorsqu'il y a un congrès des Témoins de Jéhova ou de quelque secte que ce soit, on interviewe les responsables au petit écran. Pour le Congrès eucharistique, rien jusqu'ici, à ma connaissance... Et pourtant, qui a donné le génie aux hommes pour accomplir tant de merveilles, sinon le Créateur de l'Univers?

Amérique la Belle, en es-tu rendue à l'Eglise du silence? Est-ce que la boucle se referme? Début et fin de l'ère Messianique se ressemblent-elles?

Liliane VIEN-BEAUDET
St-Césaire, P. Q.

Terrorisme syndical

Nous, employés de la compagnie J. J. Joubert et Borden Limitée, sommes sans travail depuis plus de sept semaines, car la compagnie a fermé ses portes (lockout). La compagnie nous a fait des offres depuis plusieurs mois, mais le syndicat nous a toujours obligés à les refuser.

A chacune des réunions, malgré la demande des employés pour avoir un vote secret, le syndicat, qui est supposé aider les employés qui, eux, les paient chaque semaine sur leur maigre salaire, leur a toujours refusé un vote secret. Si par hasard un employé veut exprimer son opinion là-dessus, immédiatement le président ou son adjoint lui fait fermer la gueule...

Nous sommes plusieurs à être allés chercher un autre travail temporairement ou même en permanence mais, comme la plupart de nous, chauffeurs de cette compagnie, avons plus de 40 ans, surtout on nous refuse malgré la grande expérience que nous avons, car plus personne ne veut engager des employés qui dépassent 40 ans. Pensez donc à ceux de nous qui ont 50 ans...

Mais le syndicat s'est toujours acharné à ne pas vouloir céder ni négocier comme toute bonne union est sensée le faire. Pourquoi? Serait-il de connivence avec

d'autres grosses laiteries, afin d'obliger notre compagnie à fermer ses portes pour que les autres aient le monopole du lait sur le marché québécois? On peut vraiment se le demander à ce stade-ci.

Le seul vote secret fait par les employés est celui de mardi dernier et le syndicat s'est fait une joie de le demander en 4 mois, afin qu'il soit accepté par la commission anti-inflation, mais l'union n'a pas pris la peine de l'expliquer aux employés, et c'est la raison du rejet de ladite proposition. Après le vote, les employés ont eu le temps de lire cette proposition et de voir qu'elle avait du bon sens. Mais il était trop tard.

Nous voulons que l'opinion publique sache quelle est la situation exacte: l'union cherche la destruction de ce commerce québécois. Nous sommes tannés d'attendre le bon vouloir de ce syndicat qui ne veut pas nous aider, mais nous caler. Nous voulons travailler, nous avons besoin de notre salaire, afin de faire vivre nos familles.

Ce fameux syndicat est le local 973 des Teamsters d'Amérique.

Des employés de J. J. Joubert et de Borden, de plus de 40 ans.

En faveur du vote secret

Monsieur Roger Lemelin
Président et éditeur
La Presse
Cher Monsieur Lemelin,

En octobre 1974, j'écrivais dans plusieurs journaux que les votes de grève devraient être pris au scrutin secret. A ce moment, je soutenais, comme je le fais aujourd'hui, que je n'avais pas la prétention de m'ériger en expert dans le domaine du travail. Je voulais simplement exprimer l'opinion de quelqu'un qui a toujours eu à coeur l'amélioration du sort des travailleurs.

La grève des infirmières est terminée et tout semble revenir à la normale. Cependant, pour éviter de nouveaux conflits comme ceux que nous venons de subir, il faut absolument prendre les mesures qui s'imposent. Une loi devrait être passée au plus tôt, tant au plan fédéral

qu'à celui des provinces, exigeant que lorsqu'un syndicat quelconque décide de voter une grève, ce vote devrait être pris au scrutin secret et surveillé.

Il est absolument anti-démocratique et même aberrant d'accepter un vote à mains levées. La crainte de représailles, hélas trop souvent bien fondée, empêche les travailleurs d'exprimer librement leur opinion. De plus, cette loi devrait également stipuler que 51 pour cent des syndiqués devraient voter "oui" ou "non" sur un arrêt de travail, et ne pas laisser à une simple minorité le droit de prendre des décisions aussi graves.

J'espère que des mesures véritablement essentielles seront prises au plus tôt afin d'assurer que le Canada soit de plus en plus un pays où il fait bon vivre. Il faut se hâter, car il est déjà bien tard.

Sénateur Thérèse F. CASGRAIN.

Il n'y a rien là

Je réponds à l'article de madame Claire Dutrisac intitulé "Un drame ordinaire: survivre avec ses enfants", publié dans LA PRESSE du 9 août.

Il est quand même cocasse de constater que lorsqu'un homme se retrouve seul à la tête d'une famille de quatre enfants les journaux se penchent sur le cas avec compassion. Il n'y a pas de quoi faire un plat d'une situation qui est le lot de 35,000 femmes chefs de famille.

Il y a en fait 105,000 femmes chefs de famille dans la province. Sur ce nombre 70,000 retirent de l'aide sociale, mais il y en a toujours bien 35,000 qui travaillent pour subvenir à leurs besoins et ceux de leurs enfants.

Prenez bien note, madame Dutrisac, qu'elles travaillent tous les jours, paient une gardienne toutes les semaines, le loyer tous les mois, ainsi que le téléphone. L'Hydro-Québec ne leur fait pas de cadeau pas plus que les magasins d'alimentation.

Avant d'envisager une sortie que qu'elle soit, elles doivent verser d'abord si elles ont les moyens de payer la gardienne. La soirée au cinéma, la pièce de théâtre ou le souper au restaurant doivent comprendre les frais de garde. Pour comble de malheur, elles n'ont pas suffi-

samment d'argent pour être riches et elles en ont trop pour être pauvres. Il n'y a rien de pire. Si leurs compagnes, assistées sociales existent, elles, elles survivent à peine.

Donc, mesdames les chefs de famille, dites donc à ce monsieur B. de prendre ça «cool» puisque ce qu'il vit, on est 35,000 à le vivre, et ce, sans occuper la une des journaux: il n'y a rien là!

Lise BLANCHARD
Longueuil

N.D.L.R. - Entièrement d'accord avec vous. Le cas des femmes, chefs de famille, que l'on accepte si facilement de transformer en assistées sociales, a été soulevé dans l'article en cause. De plus, ce n'est pas parce que M.B. est un homme qu'il a occi... pé la «UNE» mais parce que c'était un gagne-petit, dans l'absolue impossibilité de défrayer les frais que, de peine et de misère, j'en conviens, vous payez. En plus, il n'a même pas la possibilité de faire appel à l'Aide sociale, parce qu'il est apte au travail. Ni celle de placer ses enfants, ce qui ne serait qu'un palliatif aboutissant à la dislocation de sa famille. Pour lui, c'est l'impasse, créée par l'incohérence de lois qui se disent préventives.

C.D.

N.D.L.R. LA PRESSE publie avec plaisir les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur, qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit en outre inscrire en lettres moulées son nom et son adresse au complet, ainsi que son numéro de téléphone au cas où il nous serait nécessaire de communiquer avec lui. Vu l'abondance du courrier, LA PRESSE ne peut s'engager à publier toutes les lettres ni à justifier les lettres ou par écrit chaque non-publication. Elle se réserve aussi le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Autant que possible, prière d'écrire à la machine, à double interligne. Adresser vos lettres comme suit: «Lettre des lecteurs», Service de l'édition, LA PRESSE, C.P. 4200, succursale Place d'Armes, Montréal, Qué.

VENTE 20% de RABAIS
SPECIAL POUR 7 JOURS

FENÊTRES et PORTES
EN ALUMINIUM HIVER-ÉTÉ AVEC MOUSTIQUAIRES

- Vitres de porte en VERRE TREMPÉ
- Faites sur mesure
- Main-d'œuvre qualifiée
- GARANTIE ÉCRITE DE 5 ANS
- Choix de couleurs
- Faciement enlevables de l'intérieur
- 3 ramures
- Isolation impenétrable pour étanchéité parfaite.

ACHETEZ MAINTENANT
PAYEZ EN DÉCEMBRE
PAS D'INTÉRÊT

SERVICE D'ACHAT À DOMICILE
JOUR ET SOIR
• TERMES FACILES •

Aussi: AUVENTS
FENÊTRES COULISSANTES
PANORAMIQUES
COMMANDEZ DES MAINTENANT
ET ÉCONOMISEZ

DÉMONSTRATION ET ESTIMATION GRATUITES

TÉLÉPHONE:
731-7676
Soir: 481-6356

MORGO ALUMINIUM INC. 8225, av. Mayrand
Montréal

• Achetez avec confiance • Plus de 25 ans d'expérience

Droits de la mer: les USA veulent protéger leurs intérêts nationaux

NATIONS-UNIES (AFP) — M. Henry Kissinger, secrétaire d'Etat américain, a déclaré, en fin de semaine que les Etats-Unis souhaitaient vivement un traité sur le droit de la mer mais ne se laisseraient pas "pousser" au-delà de certaines concessions qu'ils étaient disposés à faire et avaient déjà faites en grande partie.

M. Kissinger s'adressait aux membres de la délégation américaine à la Conférence du droit de la mer, dirigée en son absence par M. Vincent Learson. Le secrétaire d'Etat américain, qui est venu spécialement à New York, vendredi, pour prendre contact avec les principales délégations à la conférence, a fixé toute une série de rendez-vous au siège de la délégation américaine, en face des bâtiments de l'ONU. Il n'assistera pas à la confé-

rence proprement dite car celle-ci ne siège actuellement pas en séance formelle, consacrant ses efforts à d'innombrables réunions de groupe et discussions privées.

M. Kissinger a averti les membres de la délégation américaine, comme il le fera savoir aux représentants de pays clés, que les Etats-Unis ne ratifieront ni ne signeront un traité qui ne reconnaîtrait pas le droit de compagnies américaines d'exploiter les fonds marins indépendamment des droits de l'organisme "Entreprise", bras industriel de l'autorité internationale qui serait chargée de l'exploitation d'une certaine partie des fonds marins au profit de la communauté internationale.

Action unilatérale

En insistant pour que le traité

tienne compte des intérêts américains, M. Kissinger n'a pas exclu la possibilité que les Etats-Unis agissent unilatéralement concernant l'exploration et l'exploitation des fonds marins, comme ils l'ont déjà fait en proclamant une zone de 200 milles pour la pêche, si la Conférence de la mer ne progresse pas suffisamment vite et dans la limite des concepts généraux énoncés par le gouvernement américain.

Parmi ces concepts essentiels, le secrétaire d'Etat américain a cité les droits de la navigation, le statut de haute mer de la zone économique de 200 milles, dont les Etats-Unis n'accepteraient pas l'assimilation de facto à une mer territoriale, le maintien de la liberté de recherche scientifique dans cette zone, et le cadre général dans lequel les fonds marins doivent être exploités.

Les Etats-Unis, a-t-il dit, sont disposés à écouter les points de vue des autres, et à travailler à l'élaboration de certaines formules, mais pas à transiger sur les principes.

M. Kissinger a indiqué qu'il communiquerait ses vues dans la journée aux chefs de délégations clés et aux présidents des comités de la conférence pour qu'ils les transmettent aux ministres des Affaires étrangères intéressés. Ceux-ci pourraient alors, après analyse de la position américaine, décider s'il est utile de venir à New York pour essayer de surmonter les difficultés. M. Kissinger lui-même se propose de revenir d'ici deux à trois semaines, si une nouvelle visite de sa part paraît fructueuse. Mais il a souligné, une fois de plus, que les Etats-Unis ne se laisseront pas entraîner à "un consensus d'un groupe quelconque" qu'ils estiment contraire à leurs intérêts.



L'ancien ministre de l'Information du groupe Black Panthers, Eldridge Cleaver (qui porte le veston blanc), a été libéré en échange d'une caution de \$100,000. Cleaver s'était exilé en Europe et en Afrique pendant sept ans avant de rentrer aux Etats-Unis, où il a été arrêté. Il est accompagné de ses avocats, Patrick Hallinan (à gauche) et Maxine Snyder. A l'extrême droite, on aperçoit sa femme, Kathleen.

50 policiers délogent des motards d'un hôtel

Une cinquantaine de policiers dont 25 membres de l'Unité d'urgence de la Sûreté du Québec ont délogé aux petites heures de dimanche 24 motards qui s'étaient emparés samedi après-midi d'un hôtel à Saint-André-Avellin, dans le comté de Papineau.

Le groupe de motards s'était présenté à l'hôtel au milieu de l'après-midi de samedi avec la ferme volonté d'en prendre possession, ce qui fut fait sans résistance à cause du petit nombre de clients présents qui ont filé à toute allure. Seules Mme J. Myre, femme du propriétaire, et ses filles demeurèrent à l'hôtel sous la garde des motards.

Il semble que tout se déroula assez calmement jusqu'au milieu de la soirée alors que les motards se contentèrent de boire de la bière. Mais par la suite, un excès d'agressivité se déclencha qui entraîna les visiteurs à défoncer les portes de chambres et à briser les bouteilles sur les murs.

Les fils téléphoniques furent également coupés de façon à empêcher les gens de l'extérieur de communiquer avec Mme Myre et ses filles.

Montréalais tué en Suisse

COIRE, Suisse. (AFP) — Un agent d'assurance canadien, M. Daniel John Gordon Whitte, âgé de 34 ans, de Montréal, a été tué samedi lors d'un accident en Suisse.

Il regardait le dépannage d'un véhicule enlisé près de Schuders, dans les Grisons en Suisse orientale, lorsqu'un câble s'est brusquement tendu et l'a frappé et renversé. Il est mort peu après de ses blessures, avant même d'avoir pu être conduit à l'hôpital.

\$200,000,000

SUITE DE LA PAGE A 1

jamais le maire Drapeau accepte d'assumer la part de \$200 millions du déficit olympique. En supposant que la Ville contracte un emprunt à long terme, il soutient que le budget du service de la dette augmentera dramatiquement d'autant plus que ce service est actuellement l'item le plus important du budget.

Taxe d'eau

Rappelant que le RCM et le Parti civique sont favorables à l'abolition de la taxe d'eau, M. Aur Der Maur constate que rien n'a été fait jusqu'à présent à ce chapitre.

Le RCM, a-t-il dit, préconise l'impôt sur le revenu qui est une force de taxe progressive plutôt que la taxe sur l'évaluation foncière et la taxe d'eau qui est un impôt régressif. Il a donné l'exemple du Manitoba où un programme prévoit le partage de l'impôt sur les revenus selon un pourcentage défini entre le gouvernement et les municipalités.

GUADELOUPE

SUITE DE LA PAGE A 1

décide autrement) ils ne se rendent compte de l'ampleur du désastre imminent que devant l'abandon du tour cycliste de la Guadeloupe qu'on a dû interrompre brutalement.

D'abord parce que les hôtels à touristes sont construits en principe dans l'île de Haute-Terre, qui ne court aucun danger actuellement. Ensuite parce que l'hébergement des 72,000 personnes déplacées s'effectue dans la sérénité et l'ordre le plus complet.

EXPOSITION DES NOUVEAUX MODÈLES

VENTE 12 MOIS POUR PAYER SANS INTÉRÊT

SANSUI

AINSI QUE LA SÉRIE DÉFINITION AMPLIFICATEUR ET PRE-AMP POUR 2 JOURS SEULEMENT TOUS LES NOUVEAUX MODÈLES EN MONTRE ainsi que la balance des modèles '76 SERONT VENDUS SANS INTÉRÊT AVEC 12 MOIS POUR PAYER (sur tout achat de \$100. ou plus)



RÉCEPTEUR STÉRÉO FM/AM
25 Watts x 2 efficaces
MODÈLE 661



RÉCEPTEUR STÉRÉO FM/AM
de haute qualité, 40 Watts x 2 efficaces
MODÈLE 771



RÉCEPTEUR STÉRÉO FM/AM
53 Watts x 2 efficaces
MODÈLE 881



AMPLIFICATEUR STÉRÉO INTÉGRÉ
de série AU, 80 Watts x 2 efficaces
MODÈLE AU-9500



TABLE TOURNANTE AUTOMATIQUE AVEC CARTOUCHE MAGNÉTIQUE
MODÈLE TA-3000



TUNER TRANSISTORIE FM/AM STÉRÉO
MODÈLE TU-9500

AINSI QUE TOUTE LA LIGNE DES NOUVEAUX MODÈLES 12 MOIS POUR PAYER SANS INTÉRÊT


LA VENTE A LIEU AU HOLIDAY INN PLACE DUPUIS SALON CAFÉ TERRASSE
Angle St-Hubert et Ste-Catherine (Métro Berri DeMontigny)

MARDI le 17
MERCREDI le 18
de 12.00 A.M. à 9.00 P.M.

PRÉSENTATION DE TOUS LES MODÈLES

Amplificateurs, tables tournantes, enregistreuses à bobines, "Tape Deck", enregistreuses 8 pistes, récepteurs stéréo ou quadraphoniques, haut-parleurs, écouteurs etc...

NOUS ACCEPTONS CHARGEX ET MASTER CHARGE



LES ENTREPRISES SAUCIER INC.

VASTE TERRAIN DE STATIONNEMENT

LA VENTE SE CONTINUERA AU MAGASIN AU 10090 ST-LAURENT MONTREAL, JUSQU'À LUNDI LE 23 AOUT '76

INFORMEZ-VOUS

- de notre plan de mise de côté
- de notre plan de financement sur place

MONTREAL
10090 ST-LAURENT
389-3547 — 389-7750

GARANTIE D'ÉCHANGE DE 24 MOIS SUR TOUT SYSTÈME DE SON

QUÉBEC
40, RUE ST-JEAN
524-8476

CHICOUTIMI
1868, BOUL. TALBOT
549-8265

OTTAWA
232e RUE RIDEAU
232-3559
232-3550

Il y a 40 ans, l'Union nationale

Des libéraux dissidents ouvrent les "portes de la gloire" à Duplessis

par Cyrille FELTEAU

EN 1934-35, les "portes de la gloire" dont parlait Armand Lavergne seraient vraisemblablement restées fermées pour Duplessis pendant des années encore, sans la montée quasi irrésistible d'un mouvement de dissidence au sein du parti libéral, surtout parmi les jeunes éléments du parti. Seul à la tête de ses neuf députés conservateurs, Maurice Duplessis savait trop bien qu'il ne pourrait investir la forteresse libérale, apparemment inexpugnable. A la fin de 1934 et au début de 1935, il suivit donc avec le plus vif intérêt la faveur montante du mouvement de l'Action libérale nationale (ALN) auprès de l'opinion. C'est pourquoi, lors de l'annonce des élections générales pour le 25 novembre 1935, Maurice Duplessis, flairant le vent de son long nez aquilin, décida de s'allier à ceux que l'on désignait déjà sous le nom d'"actionnistes" ou, un peu péjorativement, de "gouinistes".

Le 7 novembre, soit moins de trois semaines avant le scrutin, il signe avec le chef de l'ALN, Paul Gouin, un accord public et une entente secrète qui équivalent à un véritable pacte d'alliance. Selon les termes de l'accord public, les deux partis présenteront un front uni "contre l'ennemi commun du peuple de la province de Québec: le régime Taschereau". Dans chacun des 90 comités de la province, il n'y aura qu'un seul candidat ALN ou conservateur face au candidat libéral officiel. En vertu de l'entente secrète avec Gouin et l'ALN, ayant implicitement sa position d'interlocuteur, le chef conservateur s'engageait à ne présenter que 25 ou 30 candidats de son parti, laissant le champ libre aux candidats de l'ALN dans les soixante autres. En outre, il se déclare prêt à endosser au nom de son parti tout le programme réformiste, nationaliste, antitrust et anticapital étranger de l'Action libérale nationale. Enfin, selon l'accord public, au cas de victoire de la coalition le 25 novembre, il sera premier ministre du gouvernement Duplessis-Gouin (ou Gouin-Duplessis), mais, à ironie, il laissera le copremier ministre, Paul Gouin, choisir la majorité de ses ministres parmi les élus de l'ALN.

Mariage "morganatique"

Des le lendemain, le premier ministre Taschereau, en vieux routier de la politique qu'il est, ne manque pas de dénoncer cette alliance en la qualifiant de "mariage morganatique" qui se terminera par un divorce. Il ridiculise surtout ce "futur premier ministre qui laisse à un autre le soin de choisir les membres de son cabinet".

À la soirée du 25 novembre, après une campagne mouvementée, d'une rare violence, le gouvernement Taschereau, au pouvoir depuis quinze ans, voyait sa majorité fondre comme neige au soleil, passant de 51 à six députés seulement. Malgré tout, la victoire tant attendue échappa à l'alliance Duplessis-Gouin, qui ne fait élire que 42 députés: 26 membres de l'ALN, 15 conservateurs et un conservateur indépendant (Laurent Barré). Le combat politique amorcé il y a plus d'un an n'est pas fini, loin de là, même si la fin du régime Taschereau est en vue.

Deux jours après cette victoire libérale précaire, le Dr Philippe Hamel, ennemi No 1 du trust de l'électricité et bras droit de Paul Gouin, lançant cette



L'hon. Louis-Alexandre Taschereau, premier ministre du Québec de 1920 à 1935.

apostrophe à l'adresse du régime ébranlé mais encore en place:

"Le gouvernement Taschereau est vaincu, il nous reste à lui préparer ses funérailles. Il aura comme porteurs du poêle les trustards éplorés. On déposera sur sa tombe sa machine électorale. Derrière sa dépouille marcheront, tristes et éplorés, les teneurs de pitons, les hurleurs d'assemblées, les contrebandiers de miquelon d'élections, les "stool pigeons", et, plus loin, le long défilé des télégraphes. Sa presse menteuse se drapera de noir. Le glas sonnera dans le beffroi pour annoncer que l'on conduit en terre un régime mort dans l'opprobre."

Huit mois d'attente

Mais il fallut attendre plus de huit mois encore, une session orageuse, un mois de séances non moins orageuses du comité parlementaire des comptes publics menées de main de maître par Maurice Duplessis lui-même avant que la prédiction du Dr Philippe Hamel ne se réalise. Huit mois au cours desquels les nouvelles les plus sensationnelles se bousculaient à la une des journaux, pour aboutir enfin, le 11 juin 1936, à la démission du gouvernement Tasche-

reau et à son remplacement par le cabinet Godbout de même qu'à l'annonce d'élections générales le 17 août, les secondes en moins d'un an.

Au lendemain de la demi-victoire du 25 novembre 1935, Maurice Duplessis, qui se sent plus ou moins libéré de ses engagements les plus contraignants à l'égard de l'ALN, profite des mois de répit qui s'offrent à lui pour accumuler à son seul profit un énorme capital politique, à l'Assemblée législative d'abord, mais aussi auprès des députés de l'ALN et, bien entendu, de l'opinion publique.

Dès les premiers jours de la session, qui débute le 21 mars 1936, il s'affirme comme un parlementaire habile, le seul et véritable chef de l'opposition, en un mot l'ennemi numéro 1 du régime Taschereau. Pendant ce temps, Paul Gouin, dénué d'expérience parlementaire, dilettante et un peu nonchalant, se tient en retrait, à l'écart des feux de la publicité qui se concentrent tous sur celui que l'on appelle "le p'tit gars de Trois-Rivières".

Fin avril, début mai, en bloquant les travaux de la Chambre, c'est-à-dire en empêchant la discussion des crédits et la présentation du budget, Duplessis force la convocation du comité parlementaire des comptes publics, qui n'a-

vait pas siégé depuis plus de dix ans, ce qui lui permet de scruter à la loupe l'administration et les dépenses du gouvernement Taschereau sur lequel il frappe à bras raccourcis, en l'accusant chaque jour de corruption, de favoritisme et de nepotisme.

Les "culottes à Vautrin"

Dans ce rôle presque taillé sur mesure pour lui, il fait littéralement merveille: en un mois, environ, il pousse le tout-puissant gouvernement Taschereau jusque dans ses derniers retranchements et le force à démissionner. Informé par des amis et délateurs au sein de l'administration, il met au jour des chapelets de gros, moyens et petits scandales, par exemple, l'affaire dite "des culottes à Vautrin". Pour ses visées dans les colonies en défrichement du nord-ouest de la province en tant que ministre de la Colonisation, Irène Vautrin, architecte et députée de Saint-Jacques, s'était procuré un pantalon de travail (des "breeches") dont il avait fait acquitter la facture — un peu plus de \$4.00 — par le ministère. Devant le comité des comptes publics comme à la Chambre et sur les hustings, Maurice Duplessis avait exploité au maximum cet exemple à la fois anodin et ridicule de "la corruption du régime".

Mais sans contredit, la goutte qui fit déborder le vase fut l'accusation précise portée contre le propre frère du premier ministre, Antoine-C. Taschereau, comptable de l'Assemblée législative, qui illustrait assez bien le reproche de "nepotisme" à l'adresse du gouvernement Taschereau. (Duplessis découvrit dans les rapports des comptes publics qu'une soixantaine de membres de la famille Taschereau — frères, fils, neveux, petits-neveux, etc. — emargeaient au budget de la province. D'ou ses allusions répétées au "Family Compact", à la "famille" et à la "clique" dont il parsemait ses discours.)

En tant que comptable de l'Assemblée législative, Antoine-C. Taschereau avait la garde de ses crédits, qu'il plaçait dans un compte personnel à la Banque Canadienne Nationale et dont il retirait les intérêts depuis des années. On a dit dans le temps que ce scandale dans lequel était impliqué son propre frère avait littéralement poussé Taschereau à démissionner avec son cabinet. Le 11 juin 1936, il remettait les rênes du gouvernement à son ministre de l'Agriculture, Adélar Godbout, qui constituait un gouvernement libéral formé d'"hommes nouveaux".

Après cela, les événements se précipitèrent. Le 20 juin, la rupture de l'alliance Duplessis-Gouin était consommée, Gouin ayant accusé Duplessis d'avoir violé son engagement secret du 7 novembre 1935 de ne pas présenter plus de 25 ou 30 candidats de son groupe. La réalité, c'est que Duplessis avait réussi à faire "glisser" de son côté la plupart des députés élus sous la bannière de l'ALN le 25 novembre 1935. En même temps, fort du ralliement des principaux lieutenants de Paul Gouin — le Dr Philippe Hamel, J.-Ernest Grégoire, Oscar Drouin et René Chaloult — Maurice Duplessis annonçait la création du parti de "l'Union nationale", forme de "libéraux de bonne foi", de conservateurs sincères et de nationalistes convaincus, nouveau front uni contre le régime Taschereau-Godbout, à l'aube d'une campagne électorale décisive.

Ford-Reagan: l'affrontement est violent

par Yves LECLERC

envoyé spécial de LA PRESSE

KANSAS CITY — La droite américaine se trouve ces jours-ci pratiquement au même point où se trouvait la gauche l'hiver dernier: divisée, méfiante, elle rêve en couleurs et se compte des histoires à dormir debout dans un climat de désespoir tranquille.

C'est l'impression majeure qui se dégage de notre première journée passée dans cette ville trop étendue, verdoyante et bruyante de fontaines, qu'est Kansas City, ou s'ouvre aujourd'hui la convention républicaine de nomination.

La bataille entre Gerald Ford et Ronald Reagan n'a rien perdu de sa ferocité, et paraît même s'être teintée d'une pointe d'hystérie. En peu de temps, elle a pris une sorte de caractère abstrait, des airs de "baroud d'honneur" inutiles et condamnés à l'échec, mais pourtant nécessaires.

Personne, ou presque, ne s'attend à ce que le vainqueur d'ici accède à la présidence en novembre. On espère cependant, en apparence du moins: le mot "electable" est un des plus fréquemment employés aussi bien au Kemper Stadium, siège de la convention, que dans les nombreux hôtels qui regorgent de délégués et de travailleurs du parti.

On imagine ici et là des scénarios complexes et improbables où les erreurs de Jimmy Carter s'allieraient à des circonstances favorables et à un retournement brusque de l'opinion publique pour faire élire le candidat républicain éventuel. Et on suppose gravement, de Ford ou Reagan, pourrait le mieux tirer parti d'un tel miracle. Mais on n'y croit pas, visiblement.

Comment expliquer alors la violence de l'affrontement Ford-Reagan? Il n'y a pas de réponses simples: aussi bien les thèmes que les tactiques et la ligne de bataille elle-même sont confus. Les mêmes gens qui reprochent à Reagan

d'être trop réactionnaire le clouent au pilori pour son choix d'un colistier "trop libéral", le sénateur Schweiker. L'entrée en scène du conservateur de New York James Buckley est vue par les uns comme un truc de Reagan pour empêcher Ford de passer au premier tour de scrutin, par les autres comme une façon d'affaiblir Reagan.

Dans les deux camps, par le jeu du résultat des primaires, les militants seront forcés de voter contre le candidat qu'ils préfèrent et pour lequel ils font campagne: un exemple frappant est Earl Butz, ministre dans le cabinet de Ford et l'un des délégués de Reagan.

A travers ces paradoxes et ces imprecisions percent cependant quelques lignes de force qui expliquent en partie pourquoi ce "combat des chefs" se poursuivra jusqu'au bout.

Beaucoup de partisans de Ford se regroupent autour du concept de la présidence même. Ils en veulent à Reagan d'avoir, par sa campagne, nié aux chances du parti de conserver le contrôle de la Maison-Blanche, au profit de Carter et des Démocrates. "Il ne l'emportera pas en paradis," disent-ils.

Chez les militants de Reagan, au contraire, la grande thèse est celle de la "pureté idéologique". Si la présidence nous échappe, se disent-ils, choisissons au moins un candidat qui a les mêmes idées que nous et qui n'a rien à voir avec l'établissement "gauchiste" de Washington. Et ils prennent au sérieux l'idée de Reagan que l'Amérique est en décadence, et que seul un retour aux valeurs du passé peut la sauver.

Ce sont ces deux points de vue, rendus irréductibles ou presque par l'absence d'espoir, qui se confrontent toute cette semaine à Kansas City. La convention républicaine aura tout le suspense, la vigueur et l'âpreté qui ont manqué à celle des Démocrates à New York le mois dernier. Mais il lui manquera l'essentiel: un vainqueur plausible pour novembre.

Les Cubains sont en Angola pour y rester

par François RAITBERGER
de l'Agence Reuters

NEUF MOIS après le débarquement à Luanda des premiers militaires cubains qui étaient venus aider le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA) dans la guerre civile anglaise, une nouvelle phase de relations commence entre les deux pays, moins spectaculaire que la précédente mais qui durera probablement plus longtemps.

Le président angolais Agostinho Neto, qui vient d'effectuer sa première visite officielle à Cuba, est reparti avec un volumineux dossier d'accords de coopération étroite dans de nombreux domaines, notamment militaire, économique et politique.

Pour les Cubains, la visite du président Neto a marqué la fin de leur audacieuse intervention militaire dans l'ancienne colonie portugaise dont ils sont séparés par plus de dix mille kilomètres. Ils vont maintenant aider les Angolais à résoudre leurs difficiles problèmes économiques et à mettre sur pied, pratiquement à partir de rien, leurs institutions politiques.

Malgré tout, l'assistance militaire de Cuba n'est pas oubliée. Bien que le président angolais ait déclaré que la situation militaire ne rendait plus nécessaire la présence de gros effectifs cubains — (ils étaient de 12 000 à 15 000, selon les estimations américaines) — et que le premier ministre cubain Fidel Castro ait confirmé qu'un retrait progressif des soldats cubains était en cours, les deux leaders se sont entendus pour que les forces cubaines demeurent en Angola "aussi longtemps que cela sera nécessaire" pour faire des combattants du M.P.L.A. une puissante armée régulière.

La tâche immédiate des forces du M.P.L.A. est d'éliminer les dernières poches de résistance de la guérilla adverse que l'on dit être toujours active dans les régions frontalières de l'Angola.

Mais, selon ce qu'a précisé M. Castro lui-même au cours d'un grand rassemblement à l'occasion de la fête nationale cubaine — (il avait à ses côtés le président Neto) —, les questions militaires n'ont occupé qu'une place secondaire dans les entretiens. L'accent a surtout été mis sur l'assistance économique et technique que Cuba peut apporter à l'Angola, un pays aux immenses ressources mais qui manque gravement de travailleurs qualifiés.

Il est prévu, aux termes des accords, que Cuba fournira des médecins et des infirmières, des enseignants, des ingénieurs et travailleurs du bâtiment, ainsi que des experts de la distribution intérieure, du commerce extérieur, de l'organisation du travail, de la pêche, de l'information et de la propagande.

La coopération, selon les propos mêmes de M. Castro, couvrira "tous les domaines possibles" et exigera que plusieurs milliers de Cubains se portent volontaires pour se rendre en Angola. L'assistance cubaine partira des niveaux les plus modestes — "Ils ont des

camions mais ne peuvent pas les conduire," a déclaré M. Castro) — et s'élèvera jusqu'aux tâches les plus hautes, politiques et économiques.

Le président Neto, qui a beaucoup insisté sur l'unité idéologique et politique entre son pays et Cuba, souhaite fortement, cela paraît évident, bénéficier de l'expérience cubaine, commencée il y a dix-sept ans, pour éviter de commettre les erreurs dont souffrent souvent les politiques des jeunes gouvernements révolutionnaires.

Un accord a notamment été signé entre le parti communiste cubain et le M.P.L.A., dont on sait peu de choses. Mais d'après certains observateurs, il pourrait porter sur les conseils que Cuba est susceptible de donner en ce qui concerne l'élaboration des institutions politiques, les organisations de masse et peut-être aussi les moyens de faire du M.P.L.A. — (encore un mouvement de libération) — un parti politique.

Le président Neto a exprimé sa reconnaissance envers les forces armées cubaines qui, d'après les seuls chiffres dont il ait jamais été fait état à Cuba, ont eu 150 morts pendant les combats, entre novembre 1975 et le mois d'avril. Mais ceux qui s'attendaient à des remerciements pathétiques auront été déçus: le leader angolais a rendu un bref hommage aux "combattants internationalistes" au cours du seul discours public qu'il a prononcé pendant sa visite.

Son attitude s'inscrivait dans la ligne de celle de Fidel Castro qui avait déclaré que Cuba n'avait pas fait une faveur à l'Angola, mais avait simplement accompli "un devoir internationaliste élémentaire".

Cuba a constamment mis la pédale sourde sur le rôle de ses forces armées en Angola, pendant qu'avait lieu la guerre civile. Les victoires militaires étaient toujours attribuées aux forces angolaises avec l'aide de la "solidarité internationaliste".

Les photos publiées par la presse cubaine ne montraient que les soldats angolais. Ce n'est que récemment que les journaux cubains ont commencé à reproduire des photos de civils cubains travaillant dans des hôpitaux angolais ou sur des chantiers de construction.

Aucune allusion directe n'a été faite en public à la situation dans le sud de l'Afrique, pendant la visite du président Neto, bien qu'il soit probable que la question ait été abordée.

La position des deux pays a été clairement définie dans le passé. Cuba et l'Angola ont affirmé leur soutien envers les mouvements de libération dans la Namibie (sud-ouest africain), la Rhodésie et l'Afrique du Sud. Mais ils ont aussi déclaré qu'ils n'envoieraient pas de troupes pour aider ces mouvements à se lancer dans une nouvelle opération massive de type angolais. Ce qui ne veut pas dire que des soldats cubains restent en Angola ne participent pas à la formation des maquisards du S.W.A.P.O. (l'organisation populaire du sud-ouest africain) que Cuba soutient ouvertement.



Deux des personnages qui ont joué un rôle majeur, quoique partiellement involontaire, dans la montée fulgurante de Maurice Duplessis: Paul Gouin, chef de l'Action libérale nationale, et le Dr Philippe Hamel, ennemi juré des monopoles.

RUSCO

Les revêtements D'ACIER qui ne demandent

aucun entretien

Finie la peinture! Voilà la promesse des parements d'acier Rusco. Couleur fixée à la cuisson, inamovible. Ne s'écaille, ne fendille et ne cloque pas. Vous obtenez également une garantie écrite. Vous pouvez maintenant choisir un important choix de couleurs et ne plus penser à vos problèmes de peinture. Souvenez-vous des revêtements d'acier Rusco... sans souci.



LA MARQUE DÉPOSÉE RUSCO ET L'EMBLEME DE L'ACIER SIGNIFIANT VALEUR INSURPASSABLE ET SATISFACTION DURABLE

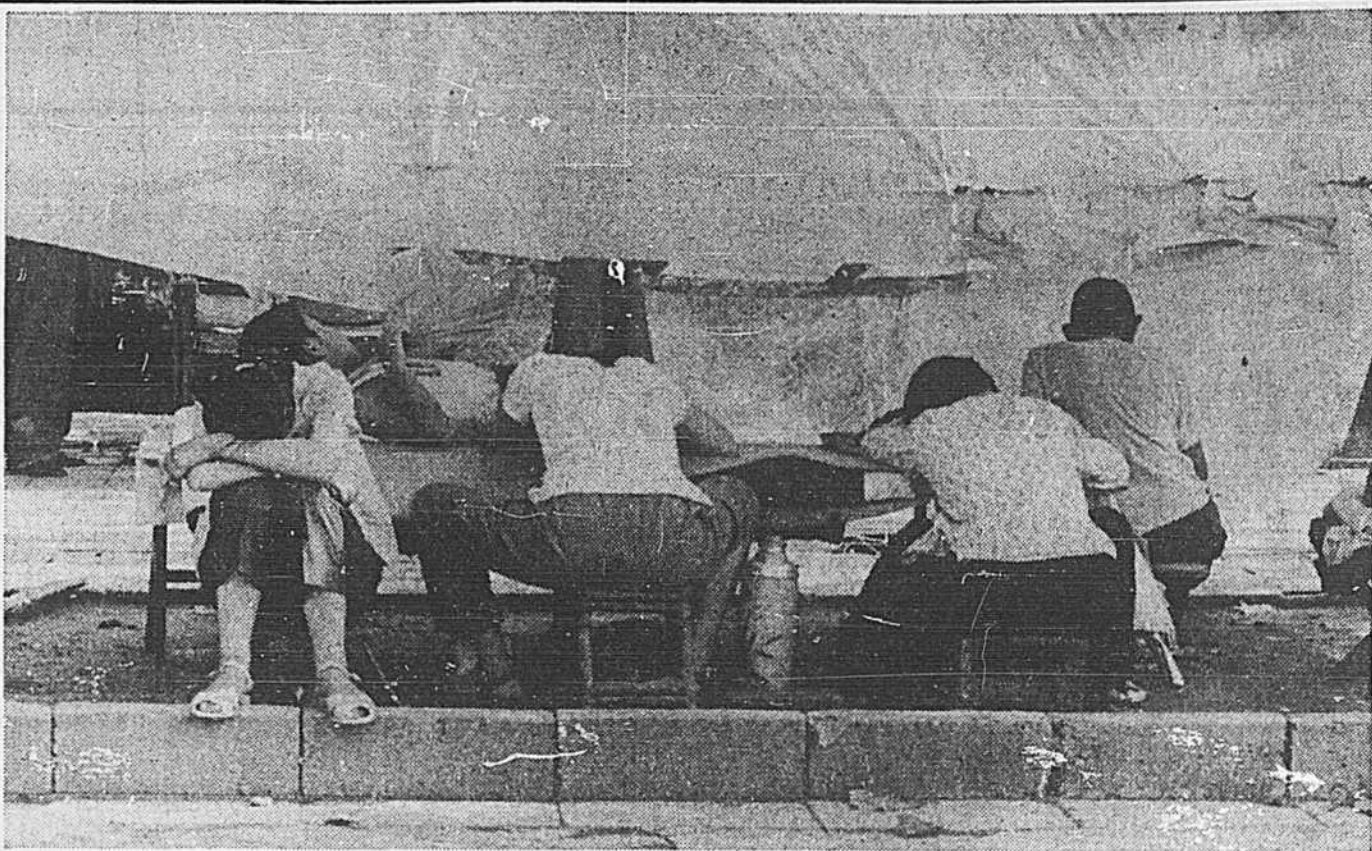


SPECIALITÉS DE MAISON (1962) INC. Au service des propriétaires québécois depuis 1957. Plus de 45.000 clients satisfaits à Montréal.

2015, BOUL. THIMENS, SAINT-LAURENT, QUÉBEC

333-1000

Service téléphonique, 24 heures, 7 jours par semaine



Les Pékinois, qui campent dans les rues de la capitale chinoise depuis le 30 juillet dans l'attente d'un nouveau tremblement de terre, ont peu réagi à l'annonce de la levée de l'état d'alerte, tout danger imminent d'une secousse étant écarté.

photo Gamma

Avant d'acheter ailleurs, venez nous voir et comparez

ANGLO FRENCH CARPET CO. LTD.

Établi depuis plus de 25 ans

ENTREPÔT
8280, BOUL. ST-LAURENT
(ANGLE GUIZOT) 382-2201

1477, MANSFIELD
(EN FACE DE SIMPSONS)
288-4113

**SOLDE DE TAPIS
CARPETTES ET MOQUETTES**

LIQUIDATION DE FINS DE ROULEAUX

V. CAR.	DESCRIPTION	PRIX DU MANUF. V. CAR.	EN SOLDE V. CAR.
87	Propylon torsadé, havane	\$11.99	\$6.49
65	Épais velours nylon, gris nuage	\$13.99	\$6.99
140	Épaisse peluche nylon, longs poils, vert or	\$13.99	\$6.99
99	Épaisse peluche nylon, rouge	\$13.99	\$6.99
150	Épais velours nylon jaune or	\$11.99	\$4.99
100	Épaisse peluche acrylique, abricot	\$13.99	\$8.99
120	Épais velours acrylique, jaune or	\$13.99	\$8.99
41	Épais velours acrylique, saule givré	\$13.99	\$8.99
62	Nylon commercial, blanc, noir	\$8.99	\$4.99
150	Épais velours acrylique, mais indien	\$20.35	\$13.99
95	Épais velours acrylique, bleu madère	\$20.35	\$13.99
124	Épaisse peluche nylon, blanc cassé	\$13.99	\$8.49
100	Épaisse peluche nylon, envers caoutchouc, havane	\$12.99	\$7.99
80	Épaisse peluche nylon, envers caoutchouc, bleu	\$12.99	\$6.99
84	Épaisse peluche nylon, jaune or Juarez	\$16.99	\$7.99
100	Épaisse peluche nylon, beige	\$14.99	\$8.99
80	Épaisse peluche nylon, bleue	\$13.99	\$7.99
100	Épaisse peluche nylon, chocolat	\$13.99	\$7.99
100	Épaisse peluche nylon, rouille	\$22.95	\$12.95
89	Épaisse peluche nylon, chocolat	\$22.95	\$12.95
85	Épais velours nylon, rouille	\$11.99	\$5.99
90	Épais velours nylon, vert embrun	\$11.99	\$5.99
120	Wilton tout laine torsadé, vert avocat	\$23.95	\$14.99
55	Propylon torsadé, jaune or	\$12.95	\$7.49
140	Épaisse peluche nylon unie, jaune or	\$13.99	\$6.99
70	Épaisse peluche nylon, bleu Cornwall	\$21.95	\$12.99
60	Épaisse peluche polyester, bleue	\$14.99	\$10.99
36	Épais velours acrylique, rouille	\$13.99	\$8.99
32	Épaisse peluche nylon, bleue	\$24.95	\$14.99
85	Tweed nylon à longs poils, jaune or	\$10.99	\$4.99
53	Épaisse peluche nylon, orange	\$13.99	\$6.99
85	Épaisse peluche nylon, jaune or	\$22.95	\$10.99
50	Nylon gaufré, or vert	\$12.99	\$5.50
80	Nylon imprimé, envers caoutchouc, vert	\$10.99	\$5.99

Nous ne limitons aucunement les quantités.

Ceci n'est qu'une liste partielle.

ÉPAISSE PELUCHE NYLON DE SAXE À LONGS POILS

ENVERS JUTE JAUNE OR, VERT, BLEU, ETC.
Notre prix: **\$7.49**
V. CAR.
Prix du manuf. \$12.99

ÉPAISSE PELUCHE NYLON À LONGS POILS

BLANC CASSÉ, BRUN, BEIGE, JAUNE OR, ETC.
Notre prix: **\$9.99**
V. CAR.
Prix du manuf. \$16.99

Nous avons aussi tout un choix de fins de rouleaux et coupons à des prix incroyablement réduits.

HEURES D'OUVERTURE
Lundi, mardi, mercredi
de 9 h a.m. à 5h30 p.m.
jeudi, vendredi
de 9 h a.m. à 9 h p.m.
samedi ouvert de
9 h à 1 h p.m. durant l'été.



AVANT D'ACHETER AILLEURS VENEZ COMPARER



LE SERVICE EST NOTRE POLITIQUE

**Tout danger écarté dans l'immédiat
Pékin: l'état d'alerte est finalement levé**

PEKIN (AFP, Reuter, AP et UPI)—L'état d'alerte en vigueur depuis deux semaines, proclamé par les autorités chinoises qui craignaient un tremblement de terre de grande envergure à Pékin, a été levé hier soir, le danger étant écarté dans l'immédiat. Un porte-parole du ministère des Affaires étrangères a expliqué que le phénomène anormal détecté dans la région de Pékin ces jours derniers avait pratiquement disparu. A Tang Shan, la grande cité industrielle dévastée par le violent séisme du 28 juillet, la situation s'est améliorée, mais le danger de nouvelles secousses telluriques n'est pas totalement écarté. Six millions de Pékinois campent dans les rues de la capitale depuis le 30 juillet.

Hier soir, on n'enregistrait aucune réaction à la levée de l'état d'alerte. La population se préparait à l'extinction des feux pour une nouvelle nuit sous la tente lorsque la nouvelle a été annoncée par haut-parleurs. Ces jours derniers, bon nombre d'habitants avaient d'ailleurs commencé à regagner leur domicile et un semblant de retour à la normale se dessinait. La nouvelle sera sans doute bien accueillie par la communauté étrangère de Pékin. Les familles des diplomates ont pour la plupart été évacuées, surtout sur Hong Kong et Tokyo. Elles vont maintenant pouvoir rentrer chez elles. Par ailleurs, des familles étrangères qui avaient fui Pékin pour se réfugier à Can-

ton ont été réveillées en sursaut la nuit dernière par une secousse tellurique. Celle-ci a été suivie six heures plus tard par une autre, plus faible. Le premier choc, sans être très puissant, a été suffisant pour précipiter de nombreux clients d'un hôtel pour étrangers dans la rue. La nouvelle a tout d'abord été reçue avec scepticisme à Pékin, où certains estimaient que cette nouvelle secousse était le résultat d'une psychose du séisme née après le désastre de Tang Shan. Mais plusieurs étrangers résidant à Canton ont confirmé l'événement. D'autre part, un officiel chinois a révélé que les autorités avaient pris leurs dispositions dès le début de 1975 pour faire face à un séisme très violent

attendu avant 1980 dans la région de Pékin et Tientsin. Selon les observateurs, cette préparation psychologique est sans doute à la base du sang-froid démontré par les Chinois lors du séisme de la fin de juillet. Un spécialiste américain, Charles Richter, qui a mis au point l'échelle qui porte son nom pour mesurer l'intensité des tremblements de terre, a mis en doute le système chinois de prédiction des séismes. Selon lui, le fait que les autorités chinoises n'aient pas annoncé à l'avance le tremblement de terre de Tang Shan est la preuve la plus récente de l'inexactitude de cette science. M. Richter a déclaré que les recherches les plus prometteuses dans ce domaine étaient faites aux États-Unis, en Union soviétique et en Chine. Selon lui, les forts tremblements de terre se produisent souvent en l'absence totale de tout phénomène annonciateur. Rarement constate-t-on une multiplication des séismes de faible importance qui conduisent en quelques jours ou semaines en un vrai séisme.

“Il faut lui confirmer ça tout de suite. Je l'appelle par l'interurbain.”

Bell Canada

DANSE / CRITIQUE

Québec-Eté-Danse: expérience unique

par Suzanne ASSELIN

collaboration spéciale
Pour la première fois au Québec, plusieurs jeunes danseurs ont eu l'opportunité de vivre durant deux semaines, soit du 2 au 15 août, à l'Université Bishop à Lennoxville, un stage qui a réuni plusieurs professionnels de la danse de renommée mondiale.

Cette expérience unique (une idée originale de Jacqueline Lemieux-Lopez du Groupe de Danse Entre-Six) s'est déroulée hier après-midi, par un atelier chorégraphique au théâtre Piggery à North Hatley (à quelques milles de Lennoxville).

Ce théâtre aménagé dans une grange était plein à craquer. Parents, amis et danseurs s'étaient donné rendez-vous pour venir assister à cette première qui a connu un grand succès.

Sur les cent quatre-vingt participants ce stage, une centaine faisait partie de ce spectacle, un prolongement de ce qui fut un échange productif entre danseurs, chorégraphes et enseignants.

Malgré la chaleur torride, ces élèves ont dansé avec fougue et entrain. Pour certains d'entre eux, c'était la première fois qu'ils se produisaient devant un public.

Les chorégraphes retouchaient des danseurs entre dix et cinquante ans! Mais la moyenne d'âge des participants était de dix-huit à vingt-trois ans. Tous et toutes avaient au moins un an d'expérience et sont venus de tous les coins de la province, Sept-Îles, Rimouski, Itou, Québec, Trois-Rivières, Drummondville, Sherbrooke, Montréal, etc. sont venus se joindre au groupe, trois danseurs d'Ontario et deux de Paris.

Malgré le fait que ces étudiants n'ont pas réellement eu le temps de maîtriser une ou des techniques de danse pendant ce court stage, ils ont eu le loisir de se familiariser avec de nouveaux concepts ou avec des approches différentes de la danse.

Un programme qui a duré une bonne heure et demie était composé de courtes chorégraphies (la dernière exceptée) illustrant différents genres, du classique au moderne sans oublier le jazz.

Démonstration. un arrangement du chorégraphe Stanley Roberts, sur une musique de Tom Scott et Quincy Jones réunissait une vingtaine de danseurs sur une scène relativement petite pour la circonstance. Malgré cette étroitesse, ils ont réussi à monter une suite de mouvements la plus part très jazzés. Utilisant toutes les parties du corps. En tout, beaucoup d'originalité, de nouveauté, de fraîcheur et de spontanéité. Plusieurs mouvements de jazz étaient quelque peu différents de ceux que nous sommes habitués de voir à Montréal.

La Belle du BCL, chorégraphie par Dominique Gauvin (une étudiante du stage) était une courte pièce classique réunissant trois danseuses. Malgré quelques difficultés sur le plan strictement technique, ces trois jeunes filles ont donné tout ce qu'ils avaient de bonne humeur et de fierté, chacune dans son rôle.

L'Histoire du soldat, une chorégraphie de Bernard Lias (professeur invité) en trois mouvements (soldats-adolescents, tango, valse, ragtime) faisait appel à la danse moderne. Une chorégraphie particulièrement intéressante dans sa construction et finalement amusante par moments, spécialement dans le troisième mouvement. Entre autres, les danseurs forment un pont et se tirent une danseuse d'un bout à l'autre de la ligne puis se la passent entre les jambes.

En deuxième partie, **Études de Classe,** un arrangement d'un autre chorégraphe invité, en l'occurrence Mary Azlamazova a mis en scène un pas de deux très élégant, dansé sur pointes. Mlle Baradon, en particulier, s'est écoutée avec beaucoup de classe.

Ses mouvements sont amples à souhait et très sûrs. Puis, nous avons eu droit à un court extrait de "La Belle au bois dormant": c'est-à-dire la variation de "la fée des lilas" et de la Valse des Fleurs.

Andréa Smith du groupe Dance-makers de Toronto a chorégraphié **Sans titre** sur une musique de Linda Ronstadt (Love is a Rose). Les quelques minutes de silence au début ont étonné plusieurs. Chaque danseur, d'abord seul, exécute des mouvements très lents, dessinant des lignes fort différentes pour ensuite tenir une position le plus longtemps possible. Par couples, les mêmes danseurs ont illustré une utilisation possible du poids sur un rythme de plus en plus rapide, cette autre variante de cet art complexe. A un autre moment, ces danseurs ont démontré l'utilisation d'une phrase musicale. Tandis que certains mouvements sont dessinés, certains danseurs ponctuent en tapant des mains. Des études de classe fort enrichissantes pour ceux qui étaient partis à la découverte de la danse.

En guise de clôture, on nous a présenté **La Dernière Heure** d'un atelier qui a duré deux semaines et qui a eu pour sujet "l'espace, le temps, la forme, le mouvement, et l'énergie."

Cette suite-en-pièces-détachées était mise en scène par le professeur Phyllis Lamhut et chorégraphiée par chacun des danseurs participants.

En tout, dix-neuf danseurs qui nous ont offert autant de positions variées, utilisant parfois des instruments pour marquer les mouvements (tambour, castagnettes, triangle) ou même la voix humaine sous la forme de cris, de paroles inintelligibles ou de mots lancés en l'air. Souvent, ils avaient l'air de jongler avec leur corps comme on jongle avec une balle.

Toutes les parties de l'anatomie ont été mises en valeur. Et c'est ce qui fait la richesse d'un tel collage.

Les mouvements étaient tantôt ordinaires, tantôt insolites. Le mime faisait bon ménage avec la danse. Cette "dernière heure" laisse présager un avenir qui il faudra surveiller de près dans le monde de la danse au Québec!

Ainsi, ce stage-pilote a permis à plusieurs jeunes de suivre une série de cours académiques (administration, pédagogie, anatomie du danseur, histoire de la danse), de conférences et d'ateliers chorégraphiques qui les ont familiarisés avec cet art qui attire de plus en plus de disciples.

Des cours de danse classique, de moderne et de jazz ont été prodigués par des professeurs mondialement reconnus.

Pour le ballet classique, les élèves ont été dirigés par Madame Nora Kiss (qui a notamment dansé dans la compagnie du réputé Balanchine avant de fonder à Paris un studio connu et fréquenté par de grands noms de la danse), Mary Azlamazova de Leningrad (elle vit maintenant à Toronto), Sandra Caverly et Grant Strate du département de danse de l'Université York.

Clay Taliaferro de New York, Phyllis Lamhut, et Andrea Smith de Toronto se sont chargés de cours de danse moderne.

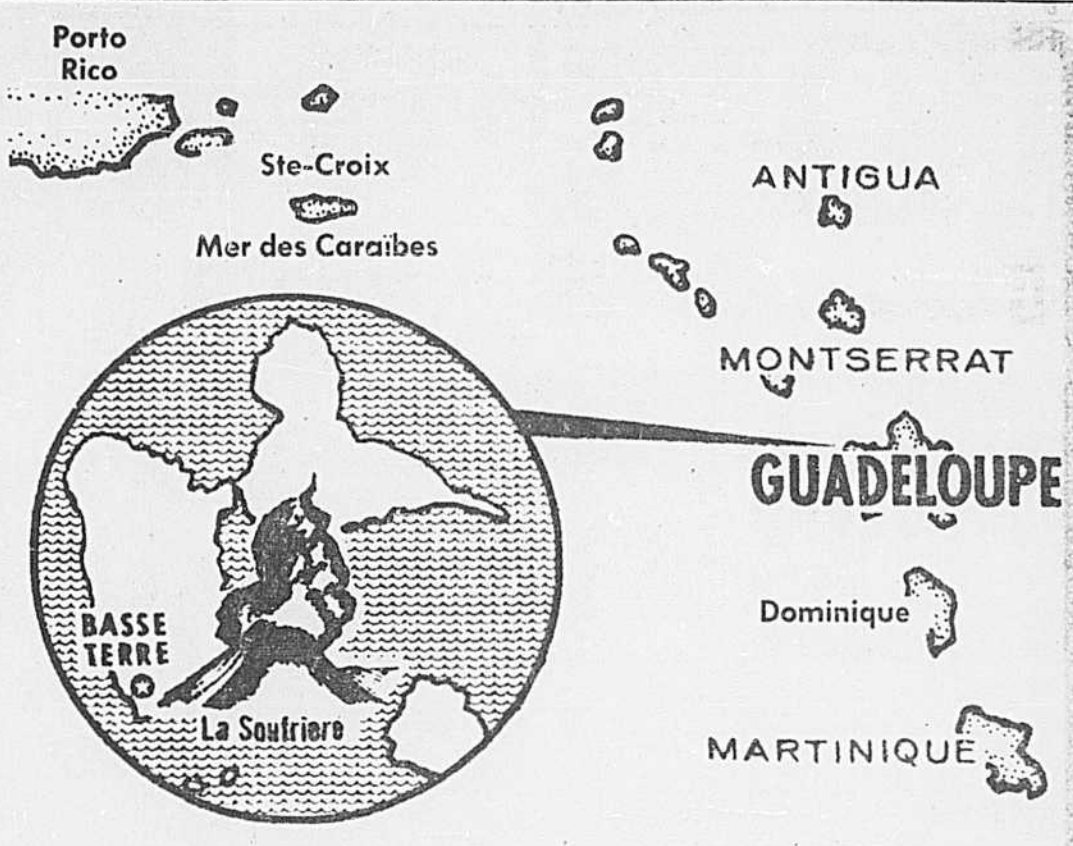
D'autre part, les cours de jazz ont été donnés par Bernard Lias du Alvin Ailey Centre et par Stanley Roberts également de New York, cette mecque de la danse.

Le réputé critique de danse, M. Walter Terry est venu entretenir les étudiants sur l'histoire de la danse tandis que David Drum de Toronto s'est chargé du cours d'anatomie.

François Colbert, le secrétaire de Québec-Eté-Danse semblait enthousiasmé par la participation massive de jeunes danseurs québécois à cet événement semblable aux stages d'été à Banff. "La plupart des étudiants qui ont assisté à ces ateliers étaient pour la plupart soit au stage débutant ou intermédiaire," a-t-il ajouté. "L'année prochaine, nous prévoyons étendre ce stage à trois semaines. Nous informerons le public des lieux et des dates seront fixés. Plusieurs étudiants voulaient déjà s'inscrire pour l'année prochaine!"

Il ne faut surtout pas oublier de mentionner que le comité organisateur de ce stage (composé de sept personnes) a eu le bonheur et la chance d'avoir comme président M. Grant Strate, dont la renommée dépasse largement nos frontières. Membre du Bureau des Gouverneurs de la Conférence Canadienne des Arts, il est également président du Bureau de Direction de l'Association "Danse Canada".

Les autres membres de ce comité sont: la vice-présidente, Jacqueline Lemieux-Lopez (directeur administratif de l'Entre-Six), M. Colbert (professeur de marketing à l'université de Montréal), le trésorier, M. David Loynd (administrateur à la Direction des Arts), Lise George (administratrice aux Ballets Jazz), Louise Lapiere (directrice de l'école de danse Louise Lapiere Inc.) et Rose-Marie Lebe (professeur de danse au Département de l'Éducation physique de l'université de Montréal).



Eruption imminente de La Soufrière
70,000 personnes évacuées

POINTE-A-PITRE, La Guadeloupe (AFP, Reuter, UPI et AP) — Devant l'imminence d'une éruption du volcan La Soufrière, quelque 70.000 personnes ont été évacuées en fin de semaine en Guadeloupe.

L'opération, qui s'est déroulée par mer à partir des villes de Basse-Terre et de Trois-Rivières, et par air et par la route à partir de Baillif et de villages de la région, s'est effectuée dans le calme.

Les personnes évacuées se sont réfugiées autour de Pointe-à-Pitre, dans l'île de Grande-Terre, qui ressemble à un immense camp de réfugiés.

Si tout s'est déroulé pratiquement sans panique, c'est aussi parce que La Soufrière menace depuis le 8 juillet dernier, date des premières secousses et des premières émanations alarmantes. De nombreuses familles avaient d'ailleurs quitté la région à ce moment-là.

L'attente a donc commencé à La Guadeloupe et nul ne sait combien de temps elle durera. Un spécialiste français des volcans, le professeur Brousse, a déclaré que l'évolution sismique du volcan ne pouvait aller qu'en s'accroissant et déboucher sur une éruption de grande importance.

Selon lui, l'éruption attendue dans les prochaines heures pourrait être semblable à celle de la Montagne Pelée, qui avait détruit la ville de Saint-Pierre en 1902 à La Martinique. Le volcan, a précisé le spécialiste, constitue actuellement une réserve considérable d'énergie qui doit trouver le moyen de s'échapper et présente des phénomènes similaires à ceux des derniers jours d'avril 1902 à La Martinique. Environ 100.000 personnes avaient alors perdu la vie. La Montagne Pelée avait dégage une puissance égale à 30 mégatonnes de T.N.T. lorsqu'elle a fait irruption; l'équivalent de plusieurs bombes atomiques.

Hier, un nuage de cendres de plus de 600 pieds de hauteur s'élevait au-dessus du volcan.

Pour le moment, le dôme de La Soufrière constitue un "bonchon" presque imperméable qui ne laisse passer que des poussières fines par les bouches de la faille, situées au-dessous du cratère, conséquences de l'explosion du 8 juillet.

Le bonchon peut exploser sous la pression des gaz d'un moment à l'autre, car, selon le professeur Brousse, tout porte à croire que le magma remonte actuellement vers le haut. Il existe en

effet une chambre magmatique sous le volcan, recelant une puissante masse d'énergie.

Une zone d'un rayon de plus de six milles autour du volcan, haut de plus de 4.600 pieds, a été interdite dans l'attente de l'explosion. L'administration départementale a été transférée à Pointe-à-Pitre et les archives des principales administrations ainsi que les fonds des établissements publics ont été mis à l'abri. Seule une antenne scientifique, repliée à l'abri d'un fort, poursuit sur place l'analyse et l'observation du phénomène.

La plupart des personnes évacuées, 20.000 samedi et 10.000 dimanche, ont exprimé la crainte de perdre leurs villages et leurs champs. Il s'agit surtout de petits agriculteurs et le chômage des très élevés dans l'île.

La Soufrière avait eu d'importantes éruptions en 1836 et en 1797, causant de graves dégâts matériels à La Guadeloupe.

Au cours du dernier siècle, son cône a grandi de plus de 100 pieds et ses émanations de fumées sulfureuses attirent depuis longtemps les touristes qui se rendaient jusqu'à tout récemment au sommet de la montagne.

Excitera beaucoup de monde!
Swank

18 ANS Adultes

WHATEVER HAPPENED TO MISS SEPTEMBER

Muddy MAMA PLUS

avec Morganna The Wild One

GUY & MARIANNE

215 ST LAURENT & DULUTH, 845-5215

18 ANS Adultes

The Senually Liberated Female

CASTING CALL

EN COULEURS

LE BEAVER

5117 rue du parc #24 1012

Dès ce soir à la Salle Bonaventure

La chanteuse Linda Bennett et le duo de chant et de danse Augie et Margo

Spectacles 21h 30 et 23h 30 (21h 30 et minuit le samedi). Danse entre les spectacles avec l'orchestre de Nick Martin ainsi que le trio Paul Nator. On recommande de réserver: 861-3511.

En vedette le 30 août—The New Christy Minstrels

Le Reine Elizabeth

Un hôtel du CN administré par Hilton Canada

Cinéma ODEON

L'AUTRE VERSANT DE LA MONTAGNE

POUR TOUS

CHAMPLAIN 1 VILLERAY VERDUN

5 OSCARS Hollywood

JACK NICHOLSON "VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COCCOU"

CHAMPLAIN 2 CREMAZIE

francois truffaut L'argent de poche

POUR TOUS

Woody Allen "Guerre et Amour"

POUR TOUS

Benji

POUR TOUS

Milos Forman "TAKING OFF"

14 ANS

URSULA MONROE EN COULEUR

18 ANS

PLUS THE NAKED WITCH

INSIDE URSULA

EROS

14 ANS

STEVE McQUEEN PAUL NEWMAN WILLIAM HOLDEN FAYE DUNAWAY

LA TOUR INFERNALE

FLEUR DE LYS

18 ANS Adultes

Les Galettes de Pont-Aven

Truculent libertin SAVOUREUX

14 ANS

le TELEPHONE PLEURE
vous avez aimé la chanson, alors voyez le film!
JEAN-TALON
4255, Jean-Talon, 725-7000
PLAZA
8505, St-Hubert, 274-6155

pour devenir **EXPERT**
849-9469

CINE-PARC BOUCHERVILLE
555-5515
4 FILMS
WARREN BEATTY
A CAUSE D'UN ASSASSINAT
CATHERINE DENEUVE
ZIG ZIG
LES FRÈRES SICILIENS
ENCORE PLUS KIRK DOUGLAS
DJANGO DE L'ÉPIQUE
SARTANA
TONY RENDALL

LES CINÉMAS FRANCE FILM
VOUS N'AVEZ ENCORE JAMAIS VU ÇA!
93 VOITURES DÉMOLIES... en moins d'une heure!
GRANDE CASSE
VIENNE EN 60 SECONDES
Même quand on est le meilleur voleur de voitures aux États-Unis, tout ne va pas toujours comme prévu!
ST-DENIS 1594 rue St-Denis 849-4211
LE PARADIS 875 rue St-Denis 361-7611
OMEGA 2 1700 St-Denis 510-0700
VIAU 1700 St-Denis 510-0700
PARC-Verdon 770 St-Denis 744-7000

4e SEM.: Tout homme rêve d'une lune de miel extraordinaire!
FOLLES NUITS de NOCES avec Christine Blanc
COULEUR
PLUS LES DÉPRAVÉS du PLAISIR avec RUDY LENIÖR
12.25 **MIDI-MINUIT** 4462 St-Denis 842-8264
3.30 **TRACY** TRACY-SOREL 6.40 8.00

Élysée
35 MILTON/842-6053
SALLE RESNAIS 18 ANS
7.30, 9.30
DERNIÈRE SEMAINE un chef-d'oeuvre de **INGMAR BERGMAN**

CINE-PARC LAVAL 7:30
CINE-PARC PONT-MERCIER COMMENÇANT 8:30
AGATHA CHRISTIE "CRIME DE L'ORIENT EXPRESS" MURDER ON THE ORIENT EXPRESS
ROBERT REDFORD
FAYE DUNAWAY
CLIFF ROBERTSON
MAX VON SYDOW
3 jours du condor
3 DAYS OF THE CONDOR
14 ANS

Forbidden Love
Color
18 ANS
toujours plus désirable
CHINA GIRL
bonaventure 2
PLACE BONAVENTURE 16-861-2725

L'HEURE DU LOUP
MAX VON SYDOW • LIV ULLMANN
SALLE EISENSTEIN 3e SEM.
PALME D'OR
UN FILM DE M. LAHQAAR HAMINA
LUN. A VEND. 3h
FOUR TOUS
CHRONIQUE DES ANNEES DE BRASSE

Aux limites de l'impossible...
WALT DISNEY PRODUCTIONS
L'ELLE le TOIT du MONDE
ENFANTS \$1. POUR TOUS
WALT DISNEY L'HONORABLE GRIFFIN

Un film de JASON RUSSELL
En vedette JEAN JENNINGS & FRED LINCOLN en couleur
DEFIANCE!
"JEAN JENNINGS est la prochaine Linda Lovelace."
Kevin Sanders/WABC-TV
"DEFIANCE" rappelle "Histoire d'O".
— Al Goldstein
PLUS **deep inside** avec Miss Muff Puff COULEUR
10:00 — 12:35
3:15 — 5:50 — 8:25
EVE
1229 Blvd St-Laurent 861-3551

CINÉMAS UNIS
VOTRE GUIDE DES MEILLEURS FILMS
Le vieux fusil
LECHAT ET LA SOURIS
RIVOLI 277-3225

LES RECORDS DU RIRE
EN '76 PAS DE PROBLÈME LES BAT TOUS!
avec JEAN LEFEBVRE-Miou Miou Bernard Menez • Couleur
C'EST DU RIRE À PERPÉTUITÉ!
5 cinémas **Le PARISIEN** 180 Ste Catherine O. 866-3856
8 cinémas **LAVAL** 480 Ste Catherine O. 866-3856
VERSAILLES 7265 SHERBOOKE & 363-7840
GREENFIELD PL. PLUMERIE/ST-DENIS 671-8129
PARISIEN: 1, 3, 5, 7 & 9 LAVAL GREENFIELD 2 VERSAILLES 1: Sur semaine 6.00 & 7.50

Carlo Ponti présente
SUSAN PLAYER
dans
L'initiatrice
SERGIO MARTINO
CINÉMA COMPLEXE DES JARDINS TEL: 888-3141
Ciné Parc ST-EUSTACHE 626-1432

LES DEMONS DE LA MOTO
PLUS LES MACHINES DU DIABLE
Jack Nicholson
HELLS ANGELS
"DEMONS..." 2h40, 6.00, 9.25
"MACHINES..." à 1h, 4.25, 7.45
ARLEQUIN
1004 Ste CATHERINE EST 288-2943

JUSTICE SAUVAGE
2e PARTIE
BUD SPENCER
Un Fic Hors-la-loi!
5 cinémas **LAVAL** 480 Ste Catherine O. 866-3856
CHATEAU 1 St-Denis & Belanger 271-1103
PAPINEAU 1 Papineau & Mt-Royal 527-8635

SURVIVE!
UN INCROYABLE RÉCIT DE CANNIBALISME À L'ÈRE MODERNE
14 ANS
THE CINEMA WESTMOUNT SQUARE 931-2477
FAIRVIEW TRANS CAN 5 33 697-8035
5 cinémas **LAVAL** 480 Ste Catherine O. 866-3856
5 cinémas **Le PARISIEN** 480 Ste Catherine O. 866-3856
PARISIEN: 1, 3, 5, 7 & 9 LAVAL GREENFIELD 2 VERSAILLES 1: Sur semaine 6.00 & 7.50

après Docteur Françoise Gaillant
GIRARDOT
ANNIE GIRARDOT
CLAUDE BRASSEUR
SYDNEROME
CLAUDE MAKOVSKI
il faut vivre dangereusement
CHEVALIER 1740 rue St-Denis 845-3222
Cinéma 7 art 3180 rue BELANGER 722-0302

LOUEZ un PIANO
Profitez de notre PLAN FAMILIAL de LOCATION pré-achat pendant 6 mois.
Les montants versés pour la location vous seront crédités lors de l'achat d'un piano.
Venez ou téléphonez **849-6201** poste 26
Ed Archambault INC.
500 est. Ste-Catherine, angle Berri

LA PAROUZE
2e FILM
"COMMENT SE DIVERTIR QUAND ON EST COCUI... MAIS INTELLIGENT!"
5 cinémas **LAVAL** 480 Ste Catherine O. 866-3856
PAPINEAU 1 Papineau & Mt-Royal 527-8635

une course incroyablement folle...
THE GUMBALL RALLY
14 ANS
FAIRVIEW TRANS CAN 5 33 697-8035
PALACI 404 Ste CATHERINE O. 866-6991
Claremont 5038 SHERB. O. W. AVE. GREY 486-7395
Ciné-parc Dollard 480 Ste CATHERINE O. 866-3856
PARISIEN: 1, 3, 5, 7 & 9 LAVAL GREENFIELD 2 VERSAILLES 1: Sur semaine 6.00 & 7.50

jeunes filles PERVERSES
Faut voir ça de plus près!
PLUS le miroir Obscène
BIJOU 5030 rue Papineau 527-9131
OMEGA 1 1700 St-Denis 510-0700

CINE-PARC LAVAL 14 ANS
Autouroute des Laurentides, Sortie 9 O 622-5555
2e MOIS
STEVE McQUEEN
PAUL NEWMAN
WILLIAM HOLDEN
FAYE DUNAWAY
LA TOUR INFERNALE
EN COULEURS
GAGNANT DE 3 PRIX DE L'ACADEMIE
LARRY LE DINGUE
MARY LA GARÇE
FRED ASTAIRE SUSAN BLAKELY RICHARD SIMPSON
JENNIFER JONES O.J. ROBERT ROBERT VAUGHN WAGNER

ENFIN RÉUNIS!
LES DEUX CHEFS-D'OEUVRE DU CINÉMA ÉROTIQUE AU MÊME PROGRAMME
Emmanuelle L'antivierge
Emmanuelle
RIVOLI 1 51 Denis & Belanger 277-3125
"L'ANTIVIERGE" à 1.00, 4.20, 7.45
"EMMANUELLE" à 2.40, 6.00, 9.25

"MANDINGO" était l'étincelle...
DRUM est L'EXPLOSION!
WARREN DATES
ISELA VEGA
KEN NORTON
United Artists
18 ANS
PARISIEN: 1, 3, 5, 7 & 9 LAVAL GREENFIELD 2 VERSAILLES 1: Sur semaine 6.00 & 7.50

à nous les petites anglaises!
Mise en scène de MICHEL LANG
Musique originale de MORTHA SHUMAN
PIERROT 1590 rue St-Denis 845-3222

ACTION 14 ANS
les 7 VIERGES des MERS CHAUDES
BRUCE LEE CONTRE SUPERMEN
CHATEAU 1 51 Denis & Belanger 271-1103
LAVAL 480 Ste Catherine O. 866-3856
ELECTRA 1000 St-Denis 510-0700

Charles Bronson est Roy St-Yves
DORVAL 260 AVE DORVAL 631-8595
5 cinémas **Le PARISIEN** 480 Ste Catherine O. 866-3856
PARISIEN: 1, 3, 5, 7 & 9 LAVAL GREENFIELD 2 VERSAILLES 1: Sur semaine 6.00 & 7.50
Pinema PLACE VILLE MARIE 860-2644

BERNARD BLIER
le faux-cul
ROBERT HOSSEIN
l'important c'est d'aimer
ROMY SCHNEIDER
FABIO TESTI
CINÉMA COMPLEXE DES JARDINS TEL: 888-3141

Symptôme de la fièvre Lassa

Quatre nouveaux membres du personnel de l'hôpital d'Etobicoke sont isolés

TORONTO (PC) — Onze des quatorze membres du personnel de l'hôpital Général d'Etobicoke, isolés parce qu'ils présentaient au moins un symptôme de la fièvre Lassa, ont reçu leur congé, et quatre autres ont été admis en hospitalisation.

Dans une déclaration faite dimanche, le ministère de la Santé de l'Ontario a fait savoir que Mme Olga Kamckey, âgée de 56 ans, de St. Catharines, Ontario, que l'on croit atteinte de cette fièvre, continue de prendre du mieux, même si son état est encore considéré critique.

Mme Kamckey voyageait à bord du vol 601 British Airways venant de Londres, et a atterri le 2 août à l'aéroport international de Toronto. Mais elle s'est évanouie à l'aéroport et a aussitôt été transportée à l'hôpital Général d'Etobicoke, où l'on a jugé qu'elle était atteinte de fièvre Lassa. Depuis, cet hôpital a été fermé aux nouveaux patients et aux visiteurs.

D'après le ministère, les autorités sanitaires ont réussi à prendre contact avec 158 des 407 voyageurs du même avion. Les noms et adresses de 167 autres voya-

geurs qui sont en Ontario ont été confirmés, cependant que le gouvernement fédéral cherche à en atteindre 39 autres. On dispose aussi de renseignements qui permettraient de trouver les derniers 43.

Les quatre nouveaux membres du personnel de l'hôpital qui ont été isolés ne sont pas soupçonnés d'être atteints de la fièvre Lassa, mais ont témoigné de changements de température, d'après la déclaration ministérielle.

La fièvre, le mal de gorge et des ulcères à la bouche, voilà quelques-uns des

symptômes préliminaires de cette maladie qui a d'abord été découverte en Afrique de l'Ouest en 1969. Le cas de Mme Kamckey est le premier dont on ait connaissance au Canada.

Le Dr M. S. Madhy, spécialiste au ministère, est retourné dimanche au Centre de contrôle d'Atlanta, en Géorgie, avec de nouveaux échantillons de sang et d'urine prélevés de la patiente. Il a apporté également des spécimens recueillis du fils et de la bru de madame, ainsi que de trois personnes qui l'ont secourue durant le voyage de retour.



magnifiques vestes cuir ou suède pour l'automne

Prix Simpsons

Modèle A

Modèle B

89⁹⁹

109⁹⁹

A. Veste en cuir de vache. Modèle à devant droit 5 boutons avec poches hautes et ceinture nouée. Doublure soyeuse. Tan, brun foncé ou marine. Tailles 5 à 15.

B. Veste en cuir suédé réversible. Fermeture à boutons pression, garniture de rabat et poches à rabat cousu, fentes latérales. Ton naturel, brun ou rouille. Tailles 7 à 15.

Rayon 731, au troisième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Pour achat en personne seulement.



pour des enfants bien mis, voici les vêtements "Buster Brown"

A. Pantalons en velours côtelé pour garçons. 50% polyester/50% coton. Modèle à glissière devant et dos élastique. Rouille, brun, marine ou vert. Tailles 4, 5, 6 et 6X.

B. Chemise imprimé pour garçons. Modèle 100% coton avec patte de boutonnage. Imprime chasseur en vert ou "Tom Sawyer" en bleu. Tailles 4, 5, 6 et 6X.

C. Jumper imprimé "Poupée chinoise" pour fillettes. 65% polyester/35% coton. Imprime multicolore sur fond rouge. Tailles 4, 5, 6 et 6X.

D. Maillot T à manches longues pour fillettes. Tissu 100% coton. Volant à la taille et encolure fantaisie. Blanc, jaune ou rouge. Tailles 4, 5, 6 et 6X.

E. Pantalon denim brosse pour garçons. 50% polyester / 50% coton. Braguette devant et dos élastique. Bleu ou vert tartan (vert foncé). Tailles 4, 5, 6 et 6X.

F. Maillot T à manches longues et col roulé, pour garçons. 100% coton. Blanc, brun, marine, rouge, vert tartan (foncé), bleu clair. Tailles 2, 3, 4, 5, 6, 6X.

G. Pantalon écossais pour fillettes. Bande devant et dos élastique. 50% polyester / 50% coton brosse. Rouge ou vert. Tailles 4, 5, 6 et 6X.

H. Maillot T à col roulé pour fillettes. Tricot côtelé 100% coton. Vert tartan (foncé), blanc, jaune ou rouge. Tailles 4, 5, 6 et 6X.

J. Pull en velours côtelé pour fillettes. 50% polyester/50% coton. Encolure en V. Vert, rouge ou marine. Tailles 4, 5, 6 et 6X.

K. Polojamas pour enfants. 100% coton traité rebelle à la flamme. Rayures à l'encolure et aux poignets. Rouge, bleu ou or. Tailles 3, 4, 6 et 8.

8.99 ch.

7.99 ch.

7.99 ch.

5.99 ch.

8.99 ch.

5.29 ch.

6.50 ch.

5.99 ch.

9.50 ch.

8.99 ch.

L. Salopettes denim au dos et fermeture latérale. Manne ou bleu clair. Bébé 12, 18, 24 mois, gousset avec attache. Bambins, 2, 3, 4.

M. Maillot T à manches longues pour bambins. 50% polyester / 50% coton. Rayures et garniture contrastante. Marine, vert ou bleu clair. Tailles 2, 3, 4.

N. Jumper "animal farm" pour bambins. 50% coton / 50% polyester. Imprime multicolore. Tailles 2, 3, 4.

P. Maillot T à manches longues pour bambins. 100% coton. Volant à l'encolure et au poignet. Blanc, or, rouge ou bleu. Tailles 2, 3 et 4.

Q. Salopette avec attache au gousset pour bébés. Velours côtelé 50% coton / 50% polyester. Empiècement au dos. Bleu pâle, vert menthe, rouge ou rose pâle. Tailles 12, 18 et 24 mois.

R. Maillot T à manches longues pour bébés. Attaches aux épaules. Tissu 100% coton. Motif de tortues en bleu pâle ou vert menthe. Tailles 12, 18 et 24 mois.

S. Chaussettes en coton pour bébé. Hauteur cheville. Blanc, jaune or, bleu pâle, rose pâle ou rouge. Pointures 4-4½, 5, 5½.

T. Chaussettes à bordure côtelée pour garçons. 98% coton/2% spandex. Blanc, marine, brun ou bleu clair. Pointures 6, 6½, 7, 7½, 8, 8½.

U. Chaussettes au genou pour fillettes. 75% acrylique/25% nylon extensible côtelé. Blanc, jaune, or, marine, rouge ou beige. Pour pointures 6 à 7½ ou 7 à 8½.

8.99 ch.

4.99 ch.

7.50 ch.

5.49 ch.

7.75 ch.

4.79 ch.

89¢ pat.

1.49 pat.

1.59 pat.

Rayon 744 au deuxième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Composez 842-7221... jour et nuit

Achetez par téléphone 24 heures par jour, 7 jours par semaine

Consultez La Presse de demain pour la

vente célébration

aux 4 magasins Simpsons

SIMPSONS, en ville, Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval, célèbre l'ouverture de SEARS aux Galeries d'Anjou.

Ne manquez aucun des événements

- Nous célébrons l'ouverture du nouveau magasin Sears aux Galeries d'Anjou.
- Les 4 magasins Simpsons vous offrent des spéciaux formidables.

- Aubaines supplémentaires chez Simpsons aux Galeries d'Anjou.
- Démonstrations intéressantes dans plusieurs des rayons chez Simpsons aux Galeries d'Anjou — maintenant et jusqu'au samedi 29 août.